

Rapport de synthèse 2025

Evolution des populations d'oiseaux nicheurs communs en Nouvelle Aquitaine



Analyse des STOC-EPS de 2001 à 2025

Evolution des populations d'oiseaux nicheurs communs en Nouvelle Aquitaine

Analyse des STOC-EPS de 2001 à 2025

Partenaires techniques :



Rédaction : Mathieu André (LPO Limousin)

Collaboration : Amandine Theillout (LPO Aquitaine), Manon Billard (Charente nature), Clément Braud et Jean Michel Passerault (GODS), Elisa Daviaud, Nicolas Beraud, Régis Ouvrard, et Fabien Mercier (LPO Poitou Charente).

Photo de couverture : Chardonneret élégant (F. CAHEZ).

Référence : ANDRE M. (2026). Evolution des populations d'oiseaux nicheurs communs en Nouvelle Aquitaine, Rapport de synthèse 2025, Analyse des STOC-EPS de 2001 à 2025. LPO Limousin. 47p.

Table des matières

Remerciements.....	3
Introduction.....	4
1. Méthodologie du protocole STOC-EPS.....	5
2. Le réseau STOC-EPS en Nouvelle Aquitaine.....	7
2.1 Répartition des carrés.....	7
2.2 Représentativités des habitats.....	10
2.3 Richesses spécifiques et abondances.....	12
2.4 Analyse des espèces.....	14
3. Tendances des espèces de Nouvelle Aquitaine de 2001 à 2025.....	16
3.1 Méthode d'analyse statistique des données.....	16
3.2 Résultats des tendances des espèces.....	18
3-3 Fiches des tendances les plus extrêmes.....	21
4. Analyse des tendances par groupes d'affinités.....	29
4.1 Méthode d'analyse statistique des données.....	29
4.2 Résultats.....	30
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	33
Annexes.....	34
Annexe1 : Cartes départementales des STOC EPS de 2001 à 2025.....	34

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des contributeurs qui ont participé aux STOC-EPS depuis 2002. Leur précieuse implication nous permet aujourd'hui d'avoir un réseau d'observation conséquent qui participe à la réalisation de ce rapport. Je remercie également tous les coordinateurs du réseau Nouvelle Aquitaine, et la coordination Nationale pour leurs aides précieuses.

Introduction

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) a été lancé par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) en 1989.

Il était tout d'abord un programme de baguage des passereaux nicheurs, le STOC CAPTURE. En 2001, le CRBPO a élaboré le STOC EPS, Echantillonnage Ponctuel Simple, l'actuel protocole. Aujourd'hui il est coordonné par le MNHN et la LPO, tout comme le programme Suivi Hivernal des Oiseaux Commun (SHOC).

L'objectif du protocole STOC EPS est d'évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations d'oiseaux communs. Il s'appuie sur un plan d'échantillonnage aléatoire afin d'avoir la meilleure représentativité des différents habitats et des espèces.

En Nouvelle Aquitaine, le programme a été relayé en 2001 pour les trois anciennes régions, et est devenu opérationnel en nombre de carré à partir de 2002 pour le Poitou Charente et le Limousin, puis 2003 en Aquitaine.

Le rapport suivant vous présente une analyse du réseau STOC-EPS en Nouvelle Aquitaine de 2002 à 2025, un état des lieux du réseau (carrés, habitats, espèces, abondances...), ainsi que des analyses de tendances des espèces communes fournies par le MNHN.

1. Méthodologie du protocole STOC-EPS

Le but du suivi par échantillonnages ponctuels simples (EPS) est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses de France. Le nombre de contacts avec une espèce en un point donné est une mesure de l'abondance de l'espèce dans le milieu. Si l'on totalise les contacts avec cette espèce dans tous les milieux du même type ou dans une région, et si l'on compare les valeurs obtenues au cours du temps, on peut apprécier la tendance d'évolution de l'espèce dans ce type de milieu ou à un niveau régional. Le programme STOC-EPS permet d'effectuer des échantillonnages sur des espèces et des sites beaucoup plus nombreux.

Un EPS est un dénombrement de l'avifaune en un point où un observateur reste stationnaire pendant 5 minutes exactement. Il note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol, pendant cette durée. Toutes les espèces sont notées, et on comptabilise les contacts d'individus différents. Il appartient à l'observateur de juger si deux contacts sont à attribuer au même individu ou à deux individus différents. Les jumelles peuvent être utilisées pour identifier un oiseau détecté préalablement mais pas pour rechercher des oiseaux distants. De bonnes conditions météorologiques d'observation sont requises. Noter toutes les espèces inclut donc les moineaux domestiques, les pigeons bisets urbains, les groupes de martinets...

Le tirage aléatoire des sites prospectés est indispensable pour obtenir une bonne représentativité des différents habitats disponibles, et pour pouvoir extrapoler les données obtenues aux zones non échantillonnées, à un niveau local ou national. Le tirage aléatoire permettra de produire des données représentatives que l'on pourra analyser même en cas d'éventuelles modifications de l'habitat.

Chaque EPS était effectué deux fois en période de nidification depuis le début du programme. En 2023, il est demandé de réaliser un passage précoce.

Ainsi, le **premier passage** a lieu en début de saison de reproduction (du 1 mars au 31 mars), le **second** a lieu entre le 1^{er} avril et le 8 mai, et le **troisième** passage entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs tardifs (notamment les migrateurs transsahariens).

Il est recommandé d'effectuer les trois passages à 4 à 6 semaines d'intervalle. Sous la contrainte de conditions météorologiques favorables, les trois passages seront effectués aux mêmes dates à quelques jours près et le même intervalle d'une année à l'autre. Chaque relevé sera effectué entre 1 et 4 heures après le lever du soleil (on évite ainsi le choris matinal).

Chaque EPS est réitéré chaque année exactement au même endroit, par le même observateur. On veillera à ce que les conditions d'observation soient aussi semblables que possible d'une année sur l'autre. La date, l'heure et l'ordre des points doivent être également similaires dans la mesure du possible pour un même carré.

Un relevé détaillé de l'habitat est effectué autour de chaque point d'écoute (dans un rayon de 100 mètres autour du point), selon le protocole et les catégories fournis. Cette description est réalisée tous les ans. On distingue, si cela est pertinent, l'habitat principal d'un habitat secondaire différent mais moins représenté.

La distance des contacts à l'observateur est notée selon trois catégories (moins de 25 mètres, entre 25 et 100 mètres, plus de 100 mètres). Il s'agit alors de noter les distances pour tous les contacts d'un même EPS.

Dans l'optique de réaliser des analyses spatiales sur la répartition des espèces et des variations d'effectifs, il est demandé aux observateurs de donner, pour chaque carré EPS effectué : l'altitude de chaque point EPS et une localisation des 10 points EPS dans le carré.

Saisie

Le choix du carré et la saisie des données s'effectue en ligne sur le portail Visionature Faune France (www.faune-france.org). Elle se fait grâce à la mise en place d'un module spécifique à ce protocole.

Il est également possible d'utiliser l'application smartphone Naturalist, pour la réalisation des inventaires STOC EPS, les données sont ensuite synchronisées sur la plateforme de saisie en ligne Faune France.

Plusieurs coordinateurs locaux sont à la disposition des observateurs pour les accompagner à mettre en œuvre le protocole :

- *Aquitaine : Amandine Theillout*
- *Limousin : Mathieu André*
- *Deux-Sèvres : Emma Sibaud, Etienne Debennest*
- *Charente : Manon Billard, Romain Le Moal*
- *Charente maritime : Elisa Daviaud, Fabien Mercier*
- *Vienne : Alexis Chabrouillaud, Régis Ouvrard*

2. Le réseau STOC-EPS en Nouvelle Aquitaine

2.1 Répartition des carrés

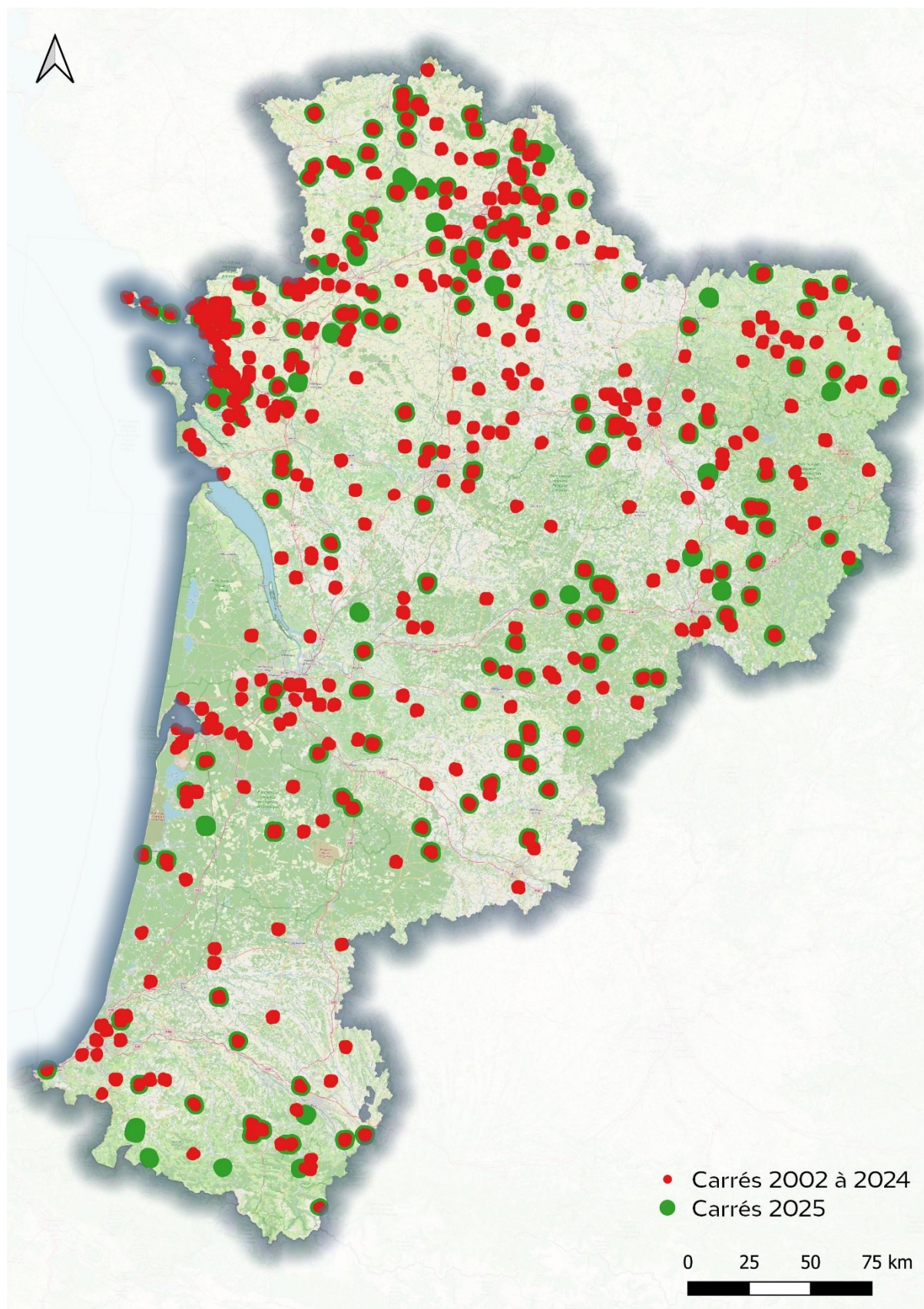


Figure 1 : Cartographie de répartition des points d'écoute depuis 2002

Depuis 2002, il a été inventorié 537 carrés sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine, dont 146 en Limousin, 244 en Poitou-Charentes et 147 en Aquitaine.

Parmi ces carrés, 99 ont été prospectés plus de 10 années (98 en 2024), 136 carrés entre 5 et 10 années (124 en 2024). Ceci représente environ 43,7% des carrés qui possèdent un suivi de plus de 5 années. La moyenne du nombre d'année suivie de l'ensemble des carrés est de 5,95 années (+/-5,54). Nous pouvons remarquer un nombre important de carré avec moins de 3 années de prospection, 262 carrés, représentant 48,7% (39% en 2024).

Nous avons donc un réseau important assez récent qui devrait permettre des analyses plus fines des tendances des espèces communes d'ici 2 à 3 années.

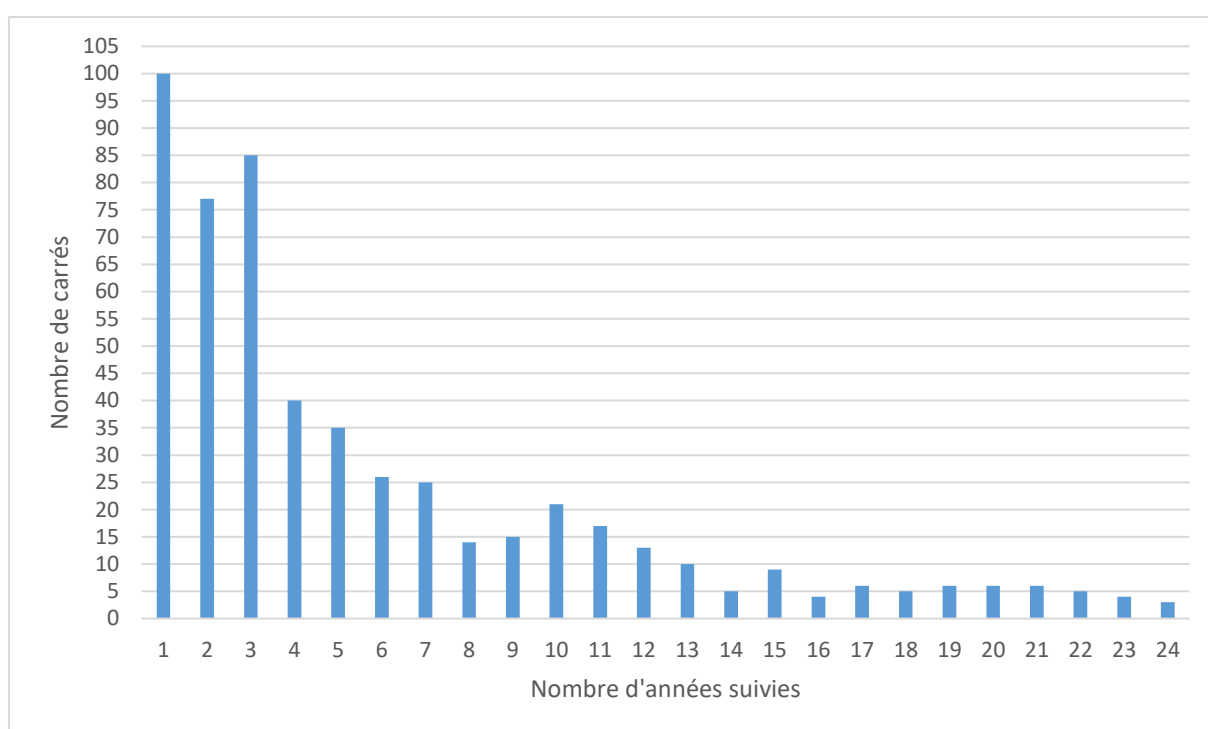


Figure 2 : Nombre de carrés en fonction du nombre d'années suivies (N=537)

Depuis le début du programme avec la région Nouvelle Aquitaine en 2020, nous avons observé 174 nouveaux carrés. Il y a une nette augmentation du nombre de nouveau carré pour l'année 2023, liée à la mise en place des carrés STOC par le réseau de l'Office Française de la Biodiversité.

En effet, le réseau de l'OFB représente 30% de l'ensemble des carrés STOC-EPS de la Nouvelle Aquitaine.

Les plus fortes années du protocole sur la région se voient de 2003 à 2010 et ces deux dernières années. Les plus faibles années sont observées de 2011 jusqu'en 2020.

Pour les extrêmes, nous avons au maximum en 2025, 186 carrés de prospectés, et au minimum en 2017, 85 carrés de prospectés.

Le programme « Réseau de surveillance de la biodiversité en Nouvelle Aquitaine » et les formations sur ce protocole sur chaque département nous permet de maintenir cette nouvelle dynamique.

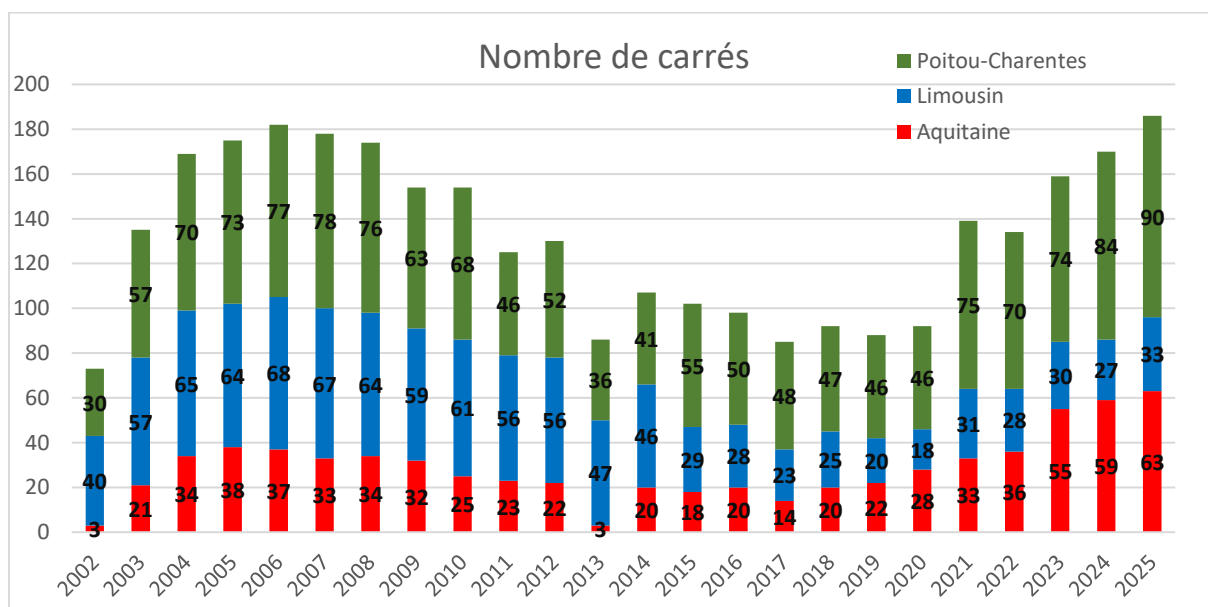


Figure 3 : Evolution du nombre de carrés par année pour les ex-régions

2.2 Représentativités des habitats

Les carrés STOC-EPS de Nouvelle Aquitaine varient de 0 m à 2 364 m d'altitude.

A l'aide des cartographies Corinne Land Cover de 2018, nous avons réalisé une analyse des habitats sur l'ensemble des points d'écoute de Nouvelle Aquitaine. Pour ce faire, un tampon de 200 m autour des points d'écoute a été choisi.

Ainsi, on observe une nette différence de représentation de l'habitat Terres arables qui représente 43% de la surface des STOC, alors que cet habitat représente juste 22,5% en Nouvelle Aquitaine.

Aussi, pour l'habitat Systèmes cultureux, la représentativité du réseau STOC est de 10% inférieur à celle de Nouvelle Aquitaine (5,3%).

Pour le reste des habitats les plus représentés, il existe peu de différences vis-à-vis de la région et du réseau STOC.

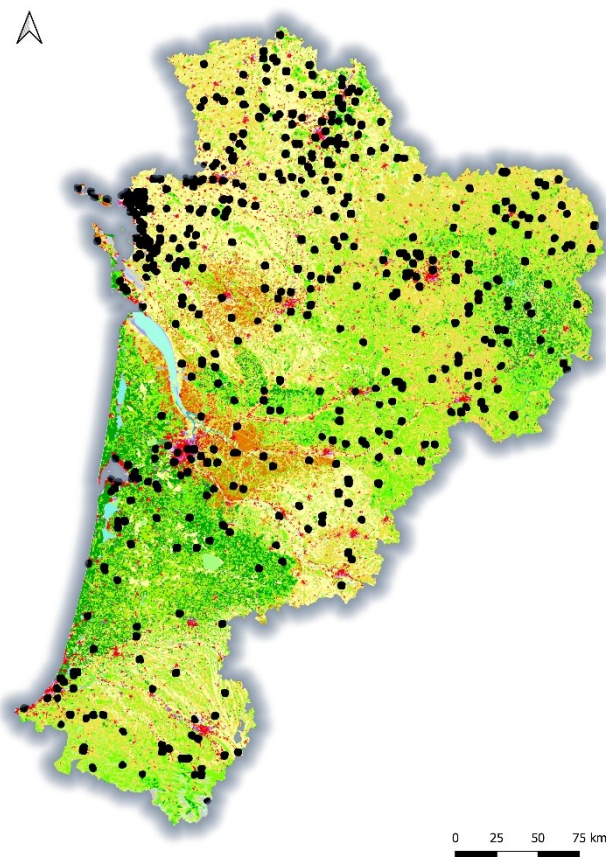


Figure 4 : Cartographie des habitats Corinne Land Cover 2018

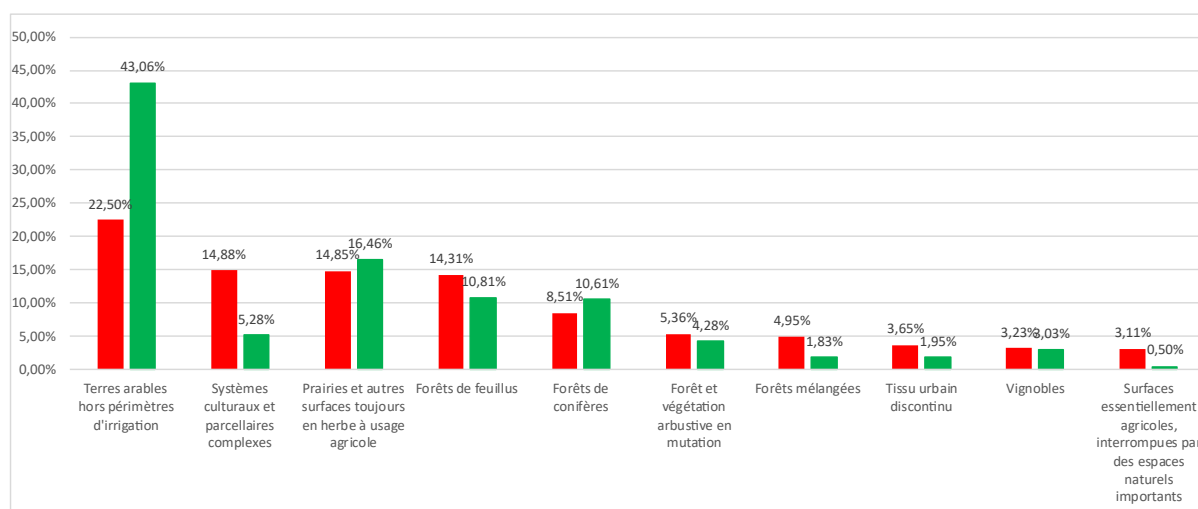


Figure 5 : Répartition des principaux habitats de Nouvelle Aquitaine (rouge) et des points d'écoute (vert).

En rassemblant les grands types d'habitats, il est donc observé sur une majorité des points, une grande part de milieux agricoles de type cultural (51,4%, 40,6% en NA). Nous observons également une importante part de milieux forestiers (23,2%, 28,2% en NA), puis des milieux prairiaux, landes, marais (17,8%, 20,4% en NA).

Nous pouvons donc identifier que le réseau STOC de Nouvelle Aquitaine n'est pas représentatif des habitats de la région avec une sur-représentation des cultures et une sous-représentation des milieux forestiers.

2.3 Richesses spécifiques et abondances

Au niveau du nombre d'espèces, il a été inventorié 259 espèces sur l'ensemble des carrés de la Nouvelle Aquitaine. Pour les ex-régions, il est de 168 espèces en Limousin, 201 espèces en Aquitaine et 229 espèces en Poitou Charentes.

Hormis 2002, chaque année le total est assez régulier et varie autour des 150-160 espèces jusqu'à 2020. (156 en moyenne). Depuis 2021 et un réseau de carrés plus étoffé, la moyenne du nombre d'espèces est de 176,6, bien supérieure aux années précédentes.

En 2025, on observe un nombre d'espèces supérieur à cette moyenne avec 180 espèces.

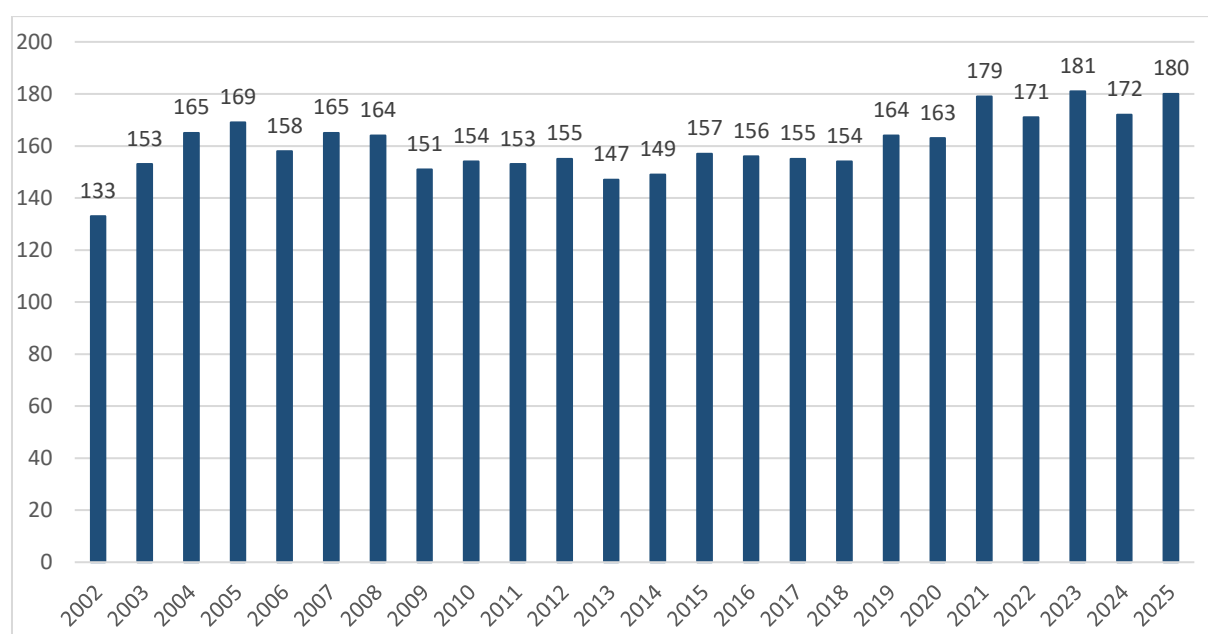


Figure 6 : Nombre d'espèces observées chaque année en Nouvelle Aquitaine,

Sur les anciennes régions, il est observé entre 109 et 158 espèces en Poitou Charentes. En Aquitaine, le nombre d'espèces varie entre 101 et 135 espèces, en exceptant les deux années avec 3 carrés suivis qui sont logiquement les années avec le plus faible nombre d'espèces. En Limousin, le nombre d'espèces est inférieur puisqu'il varie entre 89 et 116 espèces chaque année, laissant apparaître une diversité de milieux naturels inférieure aux autres ex-régions.

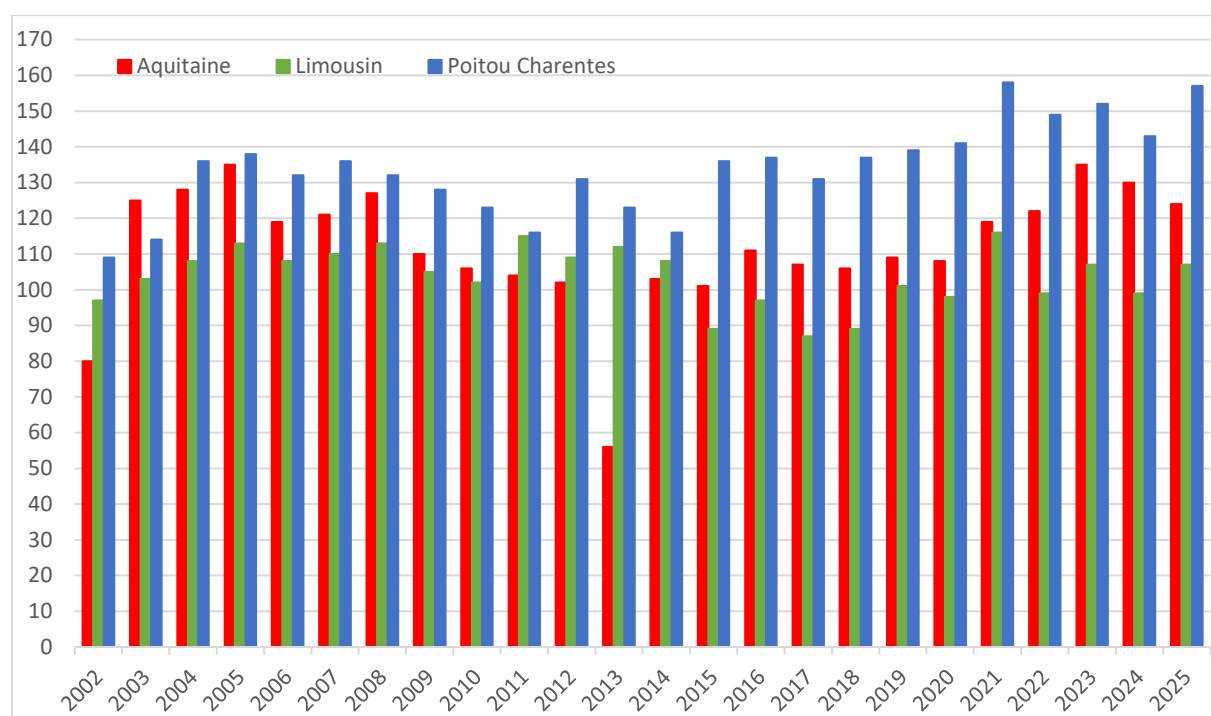


Figure 7 : Nombre d'espèces observées par anciennes régions

Lorsque l'on regarde la richesse spécifique par carré pour la Nouvelle Aquitaine, on observe une moyenne de **40,81 espèces par carré** (+/-9,69). Sur les ex-régions, les moyennes sont proches de la région, avec 41,56 espèces par carré pour l'Aquitaine, 42,08 espèces par carré pour le Limousin, et 39,56 espèces par carré pour le Poitou Charentes.

Concernant l'abondance par carré, la moyenne de la région Nouvelle Aquitaine est de **254,5 individus par carré** (+/-139,07). Sur les ex-régions, elle varie de 228,49 individus par carré en Poitou Charentes, 252,9 individus par carré en Aquitaine et 292,12 oiseaux par carré en Limousin.

Région	Richesse spécifique	Abondance
Aquitaine	41,56 (+/-10,37)	252,9 (+/-110,72)
Limousin	42,08 (+/-7,39)	292,12 (+/-142,7)
Poitou-Charentes	39,56 (+/-10,61)	228,49 (+/-142,48)
Nouvelle Aquitaine	40,64 (+/- 9,66)	251,86 (+/-138,67)

Tableau 1 : Richesses spécifiques et abondances par carrés

2.4 Analyse des espèces

La base de données des STOC-EPS pour la Nouvelle Aquitaine comprend 800 000 données pour l'ensemble des données d'individus maximum par espèces, par point d'écoute et par année. Ceci nous permettant de déduire 130 618 données d'oiseaux par carré et par année, qui nous permettent par la suite de calculer les tendances des espèces.

Il a été dénombré 259 espèces en Nouvelle Aquitaine sur l'ensemble des 537 carrés STOC EPS.

30 espèces ont été contactées sur plus de 80% des carrés. Les cinq espèces les plus communes sont le Merle noir, la Corneille noire, le Pinson des arbres, la Mésange charbonnière et la Fauvette à tête noire.

En ex-régions, le Poitou Charentes possède 35 espèces à plus de 80% de ses carrés, dont 13 espèces à plus de 95% (Merle noir, Corneille noire, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Mésange charbonnière, Etourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Rossignol philomèle, Moineau domestique, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Mésange bleue, Coucou gris).

L'Aquitaine possède 27 espèces à plus de 80% de ses carrés, et 11 espèces sur 95% des carrés (Merle noir, Mésange charbonnière, Rougegorge familier, Corneille noire, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Troglodyte mignon, Fauvette à tête noire, Grive musicienne, Mésange bleue, Pic épeiche).

Pour le Limousin, ce sont 35 espèces qui sont présentes sur plus de 80% de ses carrés, dont 15 espèces sur 95% des carrés (Merle noir, Fauvette à tête noire, Mésange charbonnière, Pigeon ramier, Troglodyte mignon, Rougegorge familier, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Corneille noire, Mésange bleue, Geai des chênes, Etourneau sansonnet, Grive musicienne, Buse variable, Pic épeiche).

Espèces	N carrés	Occurrence %	Occurrence % Limousin	Occurrence % Aquitaine	Occurrence % Poitou-Charente
Merle noir	536	99,8%	100,0%	99,3%	100,0%
Corneille noire	533	99,3%	99,3%	98,6%	99,6%
Pinson des arbres	532	99,1%	100,0%	98,6%	98,8%
Mésange charbonnière	531	98,9%	100,0%	99,3%	98,0%
Fauvette à tête noire	525	97,8%	100,0%	96,6%	97,1%
Pouillot véloce	524	97,6%	100,0%	98,0%	95,9%
Pigeon ramier	524	97,6%	100,0%	93,9%	98,4%
Rougegorge familier	523	97,4%	100,0%	98,6%	95,1%
Mésange bleue	516	96,1%	97,9%	95,9%	95,1%
Troglodyte mignon	508	94,6%	98,6%	98,0%	90,2%
étourneau sansonnet	504	93,9%	95,9%	86,4%	97,1%

Grive musicienne	501	93,3%	97,3%	96,6%	88,9%
Tourterelle turque	494	92,0%	91,1%	88,4%	94,7%
Coucou gris	493	91,8%	91,8%	86,4%	95,1%
Moineau domestique	492	91,6%	94,5%	83,0%	95,1%
Geai des chênes	489	91,1%	97,9%	94,6%	84,8%
Chardonneret élégant	482	89,8%	89,7%	83,0%	93,9%
Pic épeiche	480	89,4%	95,2%	95,2%	82,4%
Pic vert	478	89,0%	94,5%	94,6%	82,4%
Rougequeue noir	478	89,0%	93,8%	89,8%	85,7%
Hirondelle rustique	473	88,1%	92,5%	85,7%	86,9%
Buse variable	470	87,5%	97,3%	81,0%	85,7%
Pie bavarde	468	87,2%	94,5%	77,6%	88,5%
Verdier d'Europe	455	84,7%	80,8%	83,0%	88,1%
Hypolaïs polyglotte	448	83,4%	82,2%	78,2%	87,3%
Rossignol philomèle	446	83,1%	73,3%	69,4%	97,1%
Bergeronnette grise	444	82,7%	86,3%	81,0%	81,6%
Tourterelle des bois	444	82,7%	78,8%	68,0%	93,9%
Accenteur mouchet	440	81,9%	84,2%	73,5%	85,7%
Grimpereau des jardins	430	80,1%	91,1%	90,5%	67,2%

Tableau 2 : Liste des 30 espèces les plus communes (en rouge les espèces patrimoniales)

Parmi les 30 espèces les plus présentes sur le réseau STOC de Nouvelle Aquitaine, nous retrouvons quatre espèces patrimoniales présentant un statut de conservation défavorable, présentes sur les Liste Rouge France, Limousin ou Poitou-Charentes, la **Tourterelle des bois** Vulnérable (VU) pour l'ensemble des Liste Rouge, le **Verdier d'Europe** Vulnérable (VU) pour la Liste Rouge France, Quasi-menacé (NT) pour la Liste Rouge Poitou-Charentes, le **Chardonneret élégant** Vulnérable (VU) sur les Liste Rouge France et Limousin et Quasi-menacé (NT) en Poitou-Charentes, et l'**Hirondelle rustique** Quasi-menacée (NT) sur les Liste Rouge France et Poitou-Charentes.

3. Tendances des espèces de Nouvelle Aquitaine de 2001 à 2025

3.1 Méthode d'analyse statistique des données

- *Critères pour retenir les espèces à analyser*

Afin de sélectionner les espèces analysables statistiquement, elles doivent respecter des critères établis dans Lorrillière et Gonzalez. Ainsi, une espèce est écartée s'il n'y a pas de présence la première année, si plus de 3 années consécutives sans présence de l'espèce, et s'il y a moins de 4 années consécutives avec présence de l'espèce.

L'analyse de tendance est validée si la médiane des occurrences par an de l'espèce sur la période est supérieure ou égale à 12. Dans le cas contraire, elle est considérée comme incertaine.

- *Les données retenues pour l'analyse statistique*

Les données analysées sont calculées à partir de la somme des maximums à chaque point entre les passages 1 et 2. Les passages précoces non systématiques sur l'ensemble des carrés ne seront pas pris en compte dans l'analyse. Le jeu de données compris entre 2001 et 2025 sera utilisé.

- *L'analyse statistique*

Les données brutes obtenues lors du STOC EPS sont analysées à l'aide du logiciel de TRIM par le CRBPO, permettant de réaliser les analyses décrites ci-dessous.

Ces outils permettent de définir les variations d'abondance, des intervalles de confiance et de calculer des tendances sur la dynamique des populations. Les variations d'abondance pour chaque espèce sont calculées par des modèles statistiques de type modèle linéaire généralisé (GLM, generalized linear model) avec une fonction de lien de type log et une distribution de quasi-poisson.

Ainsi, deux modèles GLM sont utilisés :

- Un premier modèle permet de calculer les variations interannuelles d'abondance de l'espèce et de réaliser le graphique d'évolution de l'abondance relative dans le temps avec des intervalles de confiances à 95% autour de celle-ci. Ce modèle GLM estimé est défini par l'équation suivante :

$$\log(N_{ijt}) \sim \lambda_{it} + \sigma_{ij} + \varepsilon_j$$

N_{ijt} = nombre d'individus de l'espèce i sur le site j l'année t ;

λ_{it} = variation d'abondance de l'espèce i de chaque année t ;

σ_{ij} = effet du site j sur l'espèce i ;

ε_j = erreur entre prédiction et observation.

- Un second modèle GLM est estimé pour calculer la tendance générale λ_i de la variation d'abondance de l'espèce i sur la période. Ce modèle GLM considère l'année a_t comme variable continue et est défini comme suit :

$$\log(N_{ijt}) \sim \lambda_{it} a_t + \sigma_{ij} + \varepsilon_j$$

Dans les tableaux ci-dessous, la tendance générale λ_i en pourcentage est donnée sous le nom de « Pourcentage de variation ». Elle est suivie d'un « p-value » indiquant la significativité statistique de la tendance estimée, avec une vraie significativité si $p\text{-value} \leq 0,05$ ou une non-significativité si $p\text{-value} > 0,05$.

Cette tendance générale permet le classement de l'espèce selon les critères de l'European Bird Census Council (EBCC), colonne « Catégorie tendance EBCC ». Cette dernière est affichée pour la période 2001 à 2025.

Le classement s'effectue selon les règles suivantes :

- Pour une tendance avec un $p\text{-value} > 0,05$ le classement est « **stable** », sauf si l'intervalle de confiance est inférieur à 0,95 ou si l'intervalle de confiance est supérieur à 1,05, où le classement est alors « incertain » étant donné que la significativité statistique est défaillante.
- Pour une tendance inférieure à 1 avec un $p\text{-value} \leq 0,05$, si l'intervalle de confiance est supérieur à 0,95, le classement est « **Fort déclin** », sinon le classement est en « **Déclin modéré** ».
- Pour une tendance supérieure à 1 avec un $p\text{-value} \leq 0,05$, si l'intervalle de confiance est inférieur à 1,05, le classement est « **Forte augmentation** ». Sinon, le classement est « **Augmentation modérée** ».

3.2 Résultats des tendances des espèces

L'analyse des tendances de 2001 à 2025 valide statistiquement les tendances de 68 espèces communes de la région. La classification EBCC des tendances montre 1 espèce en Fort Déclin, 14 espèces en Déclin modéré, 33 espèces Stables, 19 espèces en Augmentation modérée, et 1 espèce en Incertain.



Figure 8 : Bruant jaune (JL Pinaud)

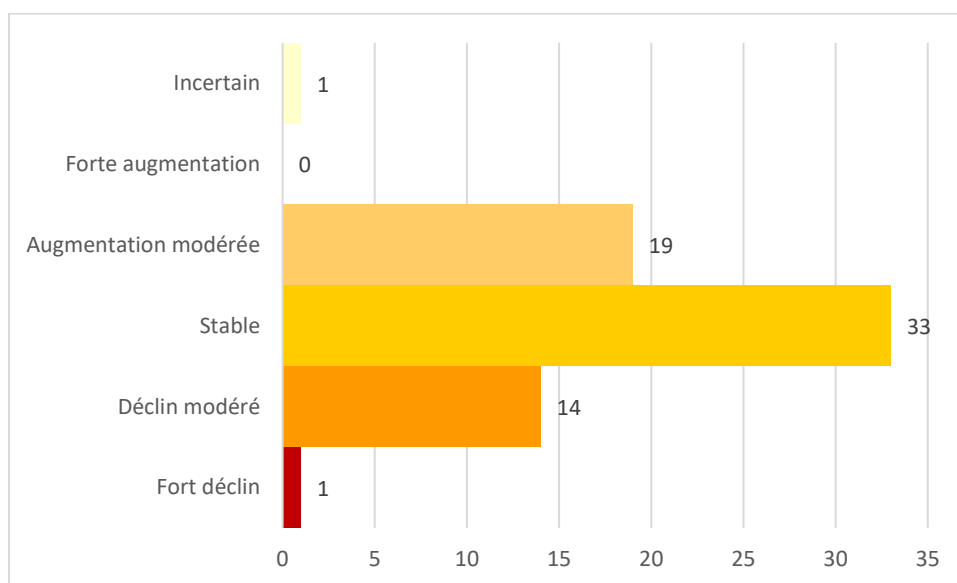


Figure 9 : Tendances des 68 espèces communes de 2001 à 2025 suivant la classification EBCC.

Espèce	Tendance	infPerc	supPerc	trend	trendEBCC
Pic noir	294,5%	+137.5%	+555.2%	Augmentation forte	Augmentation modérée
Cisticole des joncs	268,1%	+115.3%	+529.2%	Augmentation forte	Augmentation modérée
Bouscarle de Cetti	243,9%	+111.5%	+459.3%	Augmentation forte	Augmentation modérée
Pigeon ramier	229,8%	+181.9%	+285.9%	Augmentation forte	Augmentation modérée
Choucas des tours	200,5%	+51.8%	+495.1%	Augmentation modérée à forte	Augmentation modérée
Pigeon biset	143,7%	-1.1%	+500.6%	Incertain	Incertain

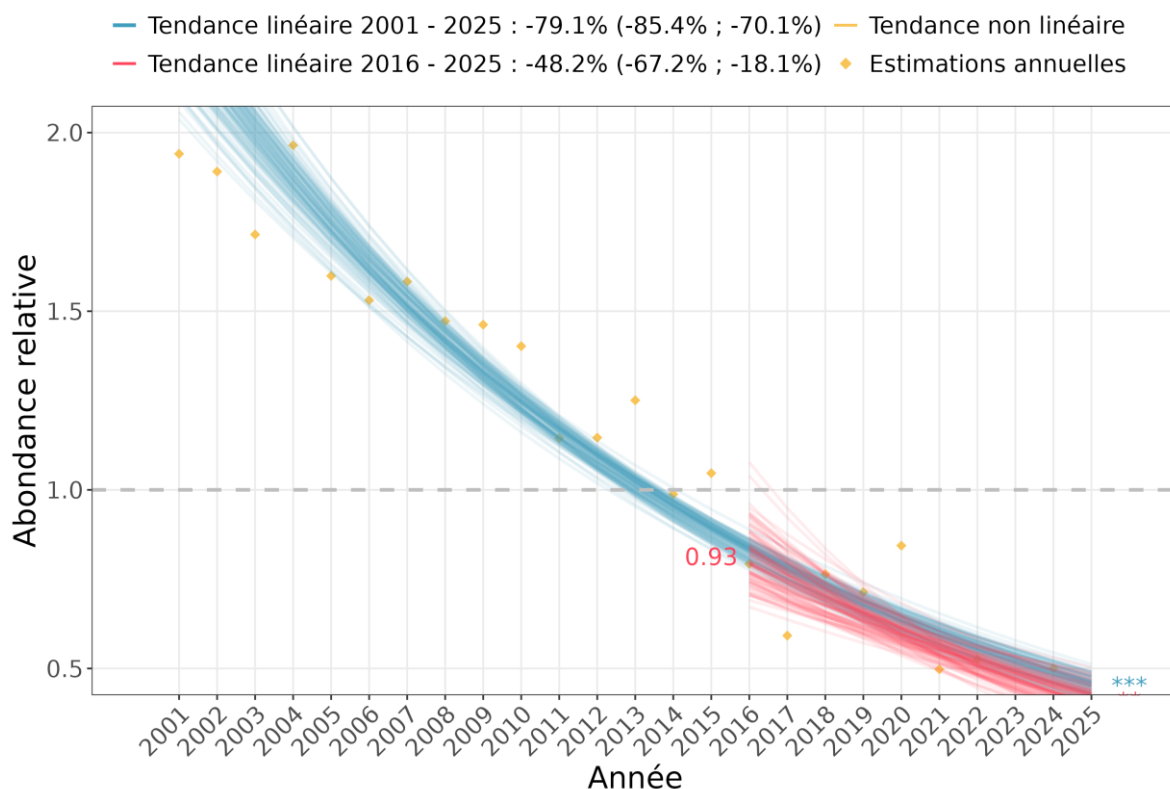
Espèce	Tendance	infPerc	supPerc	trend	trendEBCC
Roitelet à triple bandeau	138,0%	+70.8%	+231.6%	Augmentation modérée à forte	Augmentation modérée
Rougequeue à front blanc	132,9%	+68.4%	+222%	Augmentation modérée à forte	Augmentation modérée
Pie-grièche écorcheur	126,4%	+56.2%	+228.1%	Augmentation modérée à forte	Augmentation modérée
Bruant proyer	113,7%	+36%	+235.7%	Augmentation modérée à forte	Augmentation modérée
Milan noir	75,6%	+27.1%	+142.7%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Alouette lulu	68,1%	+18.2%	+139%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Grimpereau des jardins	45,2%	+17%	+80.2%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Pouillot de Bonelli	44,8%	-12.9%	+140.6%	Incertain	Stable
Sittelle torchepot	34,8%	+9.7%	+65.5%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Étourneau sansonnet	34,6%	+5.8%	+71.3%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Epervier d'Europe	34,2%	-21.8%	+130.3%	Incertain	Stable
Pic épeiche	33,8%	+14.4%	+56.5%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Héron cendré	32,3%	-10.9%	+96.4%	Stable	Stable
Mésange nonnette	28,9%	-15.3%	+96.1%	Stable	Stable
Fauvette à tête noire	27,2%	+15%	+40.7%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Loriot d'Europe	26,4%	+7.4%	+48.7%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Tourterelle turque	24,8%	+6.9%	+45.8%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Pie bavarde	22,6%	+0.8%	+49%	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Canard colvert	21,0%	-20.2%	+83.5%	Stable	Stable
Hypolaïs polyglotte	14,3%	-8.2%	+42.2%	Stable	Stable
Corneille noire	12,1%	-2.9%	+29.5%	Stable	Stable
Rougegorge familier	10,6%	-4.9%	+28.6%	Stable	Stable
Mésange bleue	4,7%	-9.7%	+21.4%	Stable	Stable
Grive draine	1,9%	-22.8%	+34.3%	Stable	Stable
Pipit des arbres	0,8%	-26%	+37.2%	Stable	Stable
Linotte mélodieuse	-0,2%	-33.5%	+49.8%	Stable	Stable
Pouillot véloce	-0,7%	-11.8%	+11.7%	Stable	Stable
Mésange charbonnière	-2,0%	-11.6%	+8.6%	Stable	Stable
Pinson des arbres	-2,1%	-12.1%	+9%	Stable	Stable
Geai des chênes	-2,3%	-15.6%	+13.1%	Stable	Stable
Pic vert	-2,4%	-16.5%	+14.1%	Stable	Stable
Bruant zizi	-2,5%	-23.1%	+23.8%	Stable	Stable
Faisan de Colchide	-2,6%	-26.5%	+29.1%	Stable	Stable
Merle noir	-4,4%	-13.3%	+5.3%	Stable	Stable

Espèce	Tendance	infPerc	supPerc	trend	trendEBCC
Mésange à longue queue	-7,5%	-30.2%	+22.6%	Stable	Stable
Hirondelle de fenêtre	-7,6%	-48.7%	+66.5%	Stable	Stable
Rossignol philomèle	-7,6%	-21.2%	+8.4%	Stable	Stable
Buse variable	-8,1%	-22.1%	+8.5%	Stable	Stable
Bergeronnette grise	-11,5%	-31%	+13.6%	Stable	Stable
Grive musicienne	-12,0%	-24.8%	+3%	Stable	Stable
Rougequeue noir	-14,0%	-26.3%	+0.3%	Stable	Stable
Moineau domestique	-17,0%	-30.7%	-0.7%	Déclin modéré	Déclin modéré
Tarier pâtre	-20,1%	-36.7%	+0.9%	Stable	Stable
Perdrix rouge	-20,8%	-52.6%	+32.4%	Stable	Stable
Fauvette des jardins	-21,1%	-51.8%	+29.1%	Stable	Stable
Pic épeichette	-21,9%	-52.5%	+28.3%	Stable	Stable
Coucou gris	-23,7%	-34.7%	-10.7%	Déclin modéré	Déclin modéré
Faucon crécerelle	-24,6%	-41%	-3.6%	Déclin modéré	Déclin modéré
Mésange huppée	-26,8%	-57.9%	+27.4%	Stable	Stable
Huppe fasciée	-27,3%	-43.9%	-5.7%	Déclin modéré	Déclin modéré
Accenteur mouchet	-30,0%	-43.7%	-13.1%	Déclin modéré	Déclin modéré
Gallinule poule-d'eau	-31,3%	-55.5%	+6.2%	Stable	Stable
Alouette des champs	-32,7%	-49.7%	-9.8%	Déclin modéré	Déclin modéré
Fauvette grise	-32,7%	-45.9%	-16.3%	Déclin modéré	Déclin modéré
Tourterelle des bois	-33,4%	-45.6%	-18.5%	Déclin modéré	Déclin modéré
Chardonneret élégant	-37,8%	-50.2%	-22.5%	Déclin modéré	Déclin modéré
Hirondelle rustique	-45,9%	-56%	-33.6%	Déclin modéré	Déclin modéré
Troglodyte mignon	-54,5%	-60.6%	-47.5%	Déclin modéré	Déclin modéré
Serin cini	-63,4%	-73.1%	-50.3%	Déclin modéré à fort	Déclin modéré
Martinet noir	-63,8%	-75.2%	-47%	Déclin modéré à fort	Déclin modéré
Verdier d'Europe	-75,9%	-80.1%	-70.8%	Déclin fort	Fort déclin
Bruant jaune	-79,1%	-85.4%	-70.1%	Déclin fort	Déclin modéré

Tableau 3 : Tendances des espèces communes de 2001 à 2025

3-3 Fiches des tendances les plus extrêmes

Bruant jaune



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : Déclin modéré

Critères Liste Rouge : Déclin fort

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 0.937 [0.923 ; 0.951]

Changement d'abondance : -79.1% [-85.4% ; -70.1%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

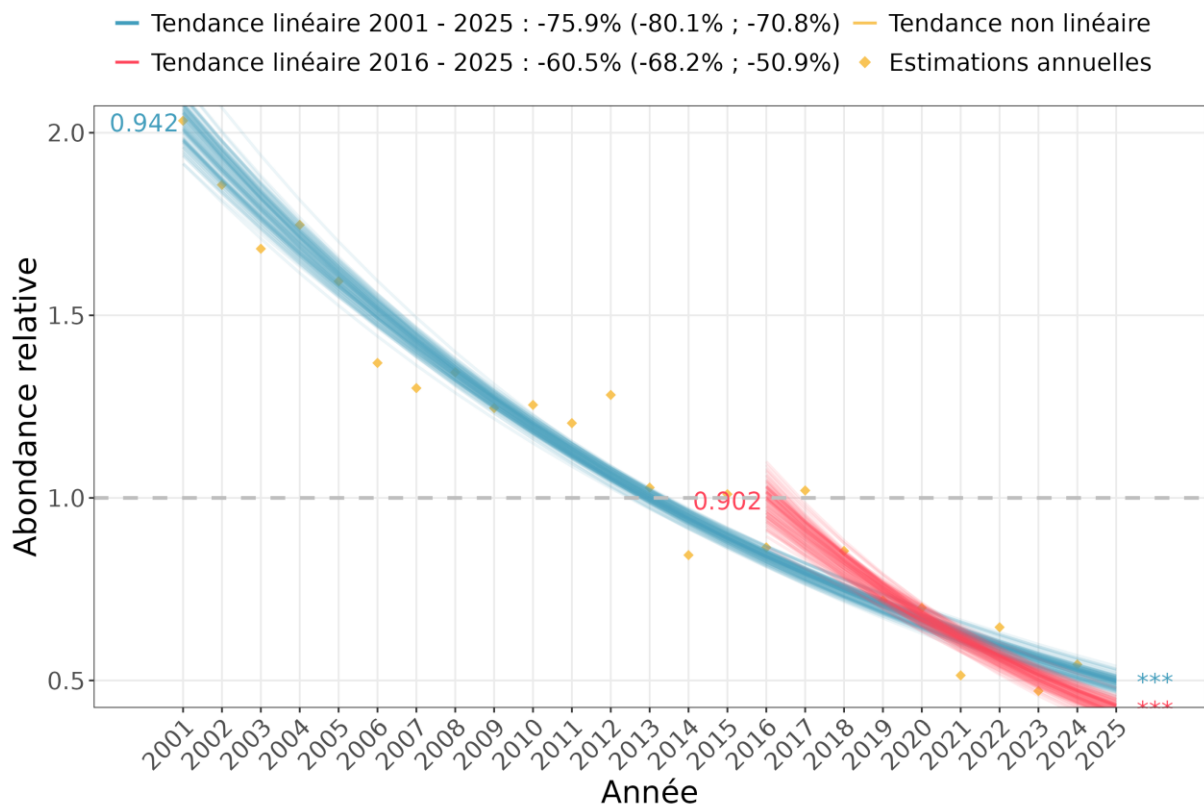
Critères EBCC: Déclin modéré

Critères Liste Rouge : Déclin modéré à fort

Taux annuel de croissance : 0.93 [0.884 ; 0.978]

Changement d'abondance : -48.2% [-67.2% ; -18.1%]

Verdier d'Europe



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : **Fort Déclin**

Critères Liste Rouge : **Déclin fort**

Quadratique :

Taux annuel de croissance 0.942 [0.935 ; 0.95]

Changement d'abondance : -75.9% [-80.1% ; -70.8%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

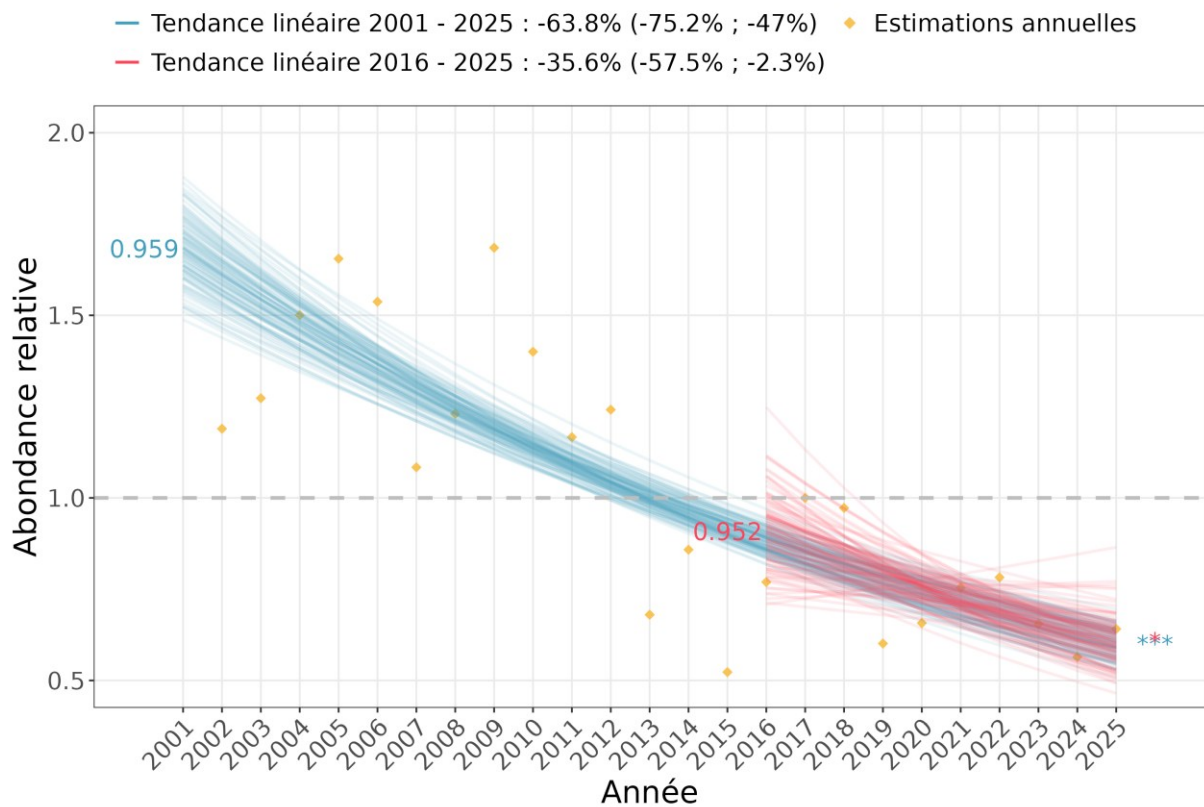
Critères EBCC: **Fort Déclin**

Critères Liste Rouge : **Déclin fort**

Taux annuel de croissance : 0.902 [0.88 ; 0.924]

Changement d'abondance : -60.5% [-68.2% ; -50.9%]

Martinet noir



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : Déclin modéré

Critères Liste Rouge : Déclin modéré à fort

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 0.959 [0.944 ; 0.974]

Changement d'abondance : -63.8% [-75.2% ; -47%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

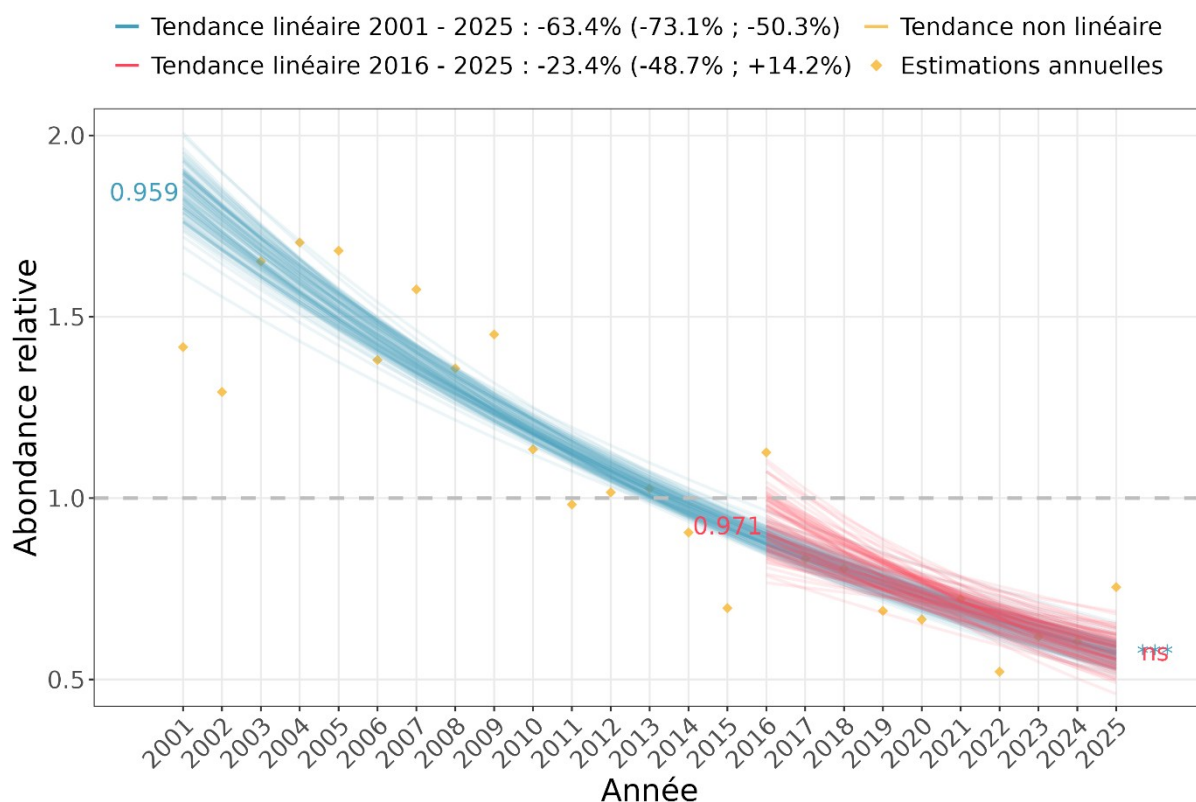
Critères EBCC : Déclin modéré

Critères Liste Rouge : Déclin modéré à fort

Taux annuel de croissance : 0.952 [0.909 ; 0.997]

Changement d'abondance : -35.6% [-57.5% ; -2.3%]

Serin cini



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : **Déclin modéré**

Critères Liste Rouge : **Déclin modéré à fort**

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 0.959 [0.947 ; 0.971]

Changement d'abondance : -63.4% [-73.1% ; -50.3%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

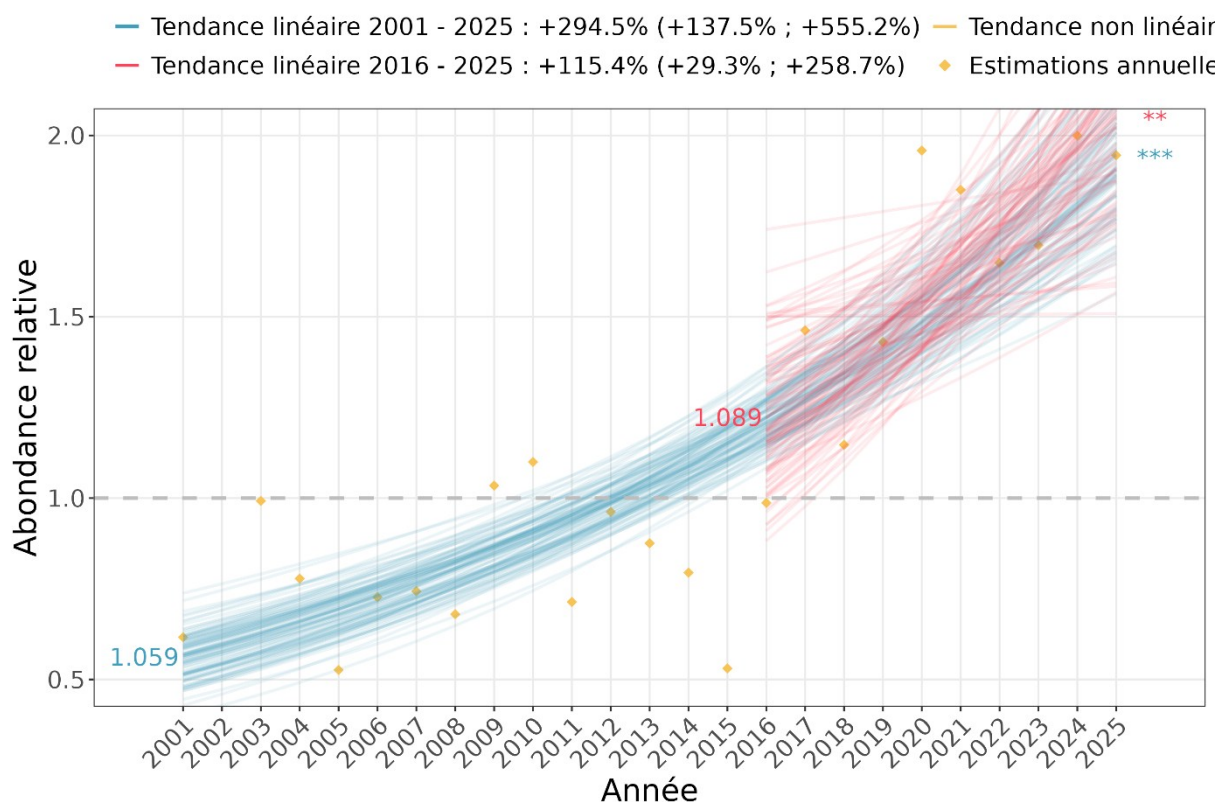
Critères EBCC: **Incertain**

Critères Liste Rouge : **Incertain**

Taux annuel de croissance : 0.971 [0.929 ; 1.015]

Changement d'abondance : -23.4% [-48.7% ; +14.2%]

Pic noir



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : Augmentation modérée

Critères Liste Rouge : Augmentation forte

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 1.059 [1.037 ; 1.081]

Changement d'abondance : +294.5% [+137.5% ; +555.2%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

Critères EBCC: Augmentation modérée

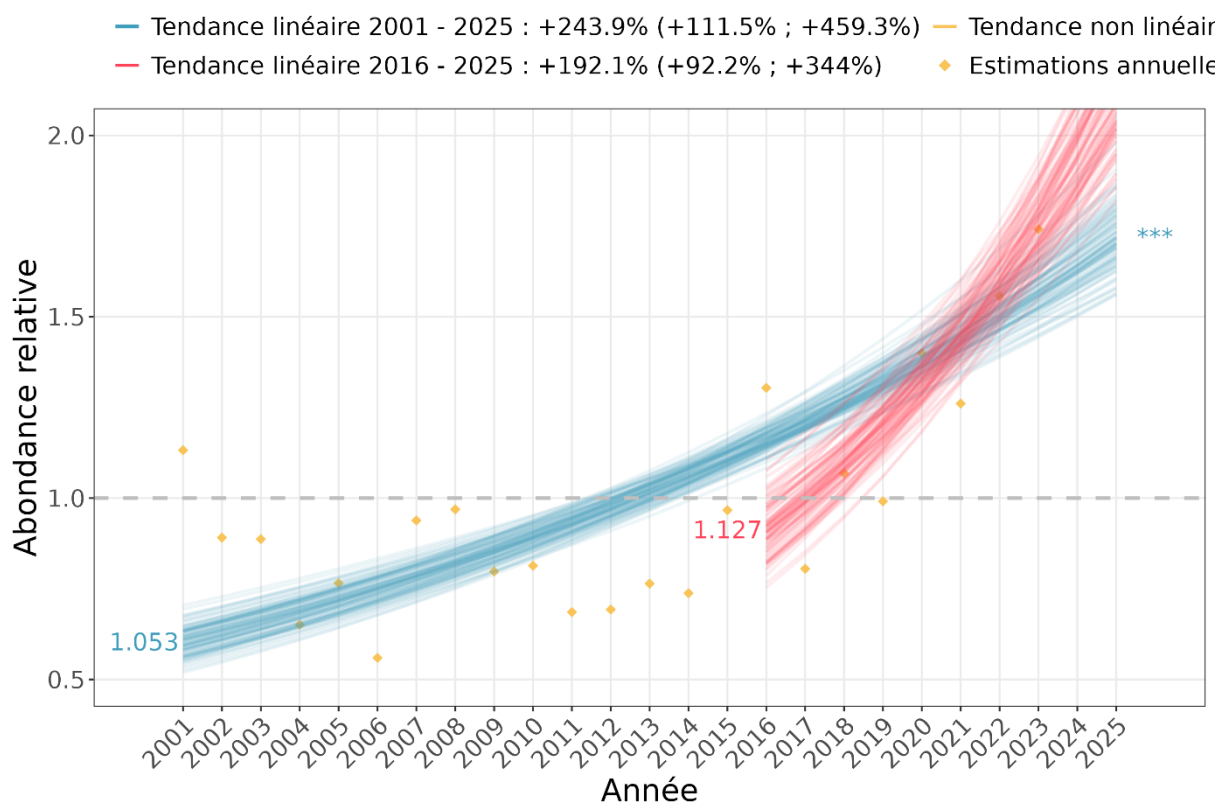
Critères Liste Rouge : Augmentation modérée

à forte

Taux annuel de croissance : 1.089 [1.029 ; 1.153]

Changement d'abondance : +115.4% [+29.3% ; +258.7%]

Bouscarle de Cetti



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : Augmentation modérée

Critères Liste Rouge : Augmentation forte

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 1.053 [1.032 ; 1.074]

Changement d'abondance : +243.9% [+111.5% ; +459.3%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

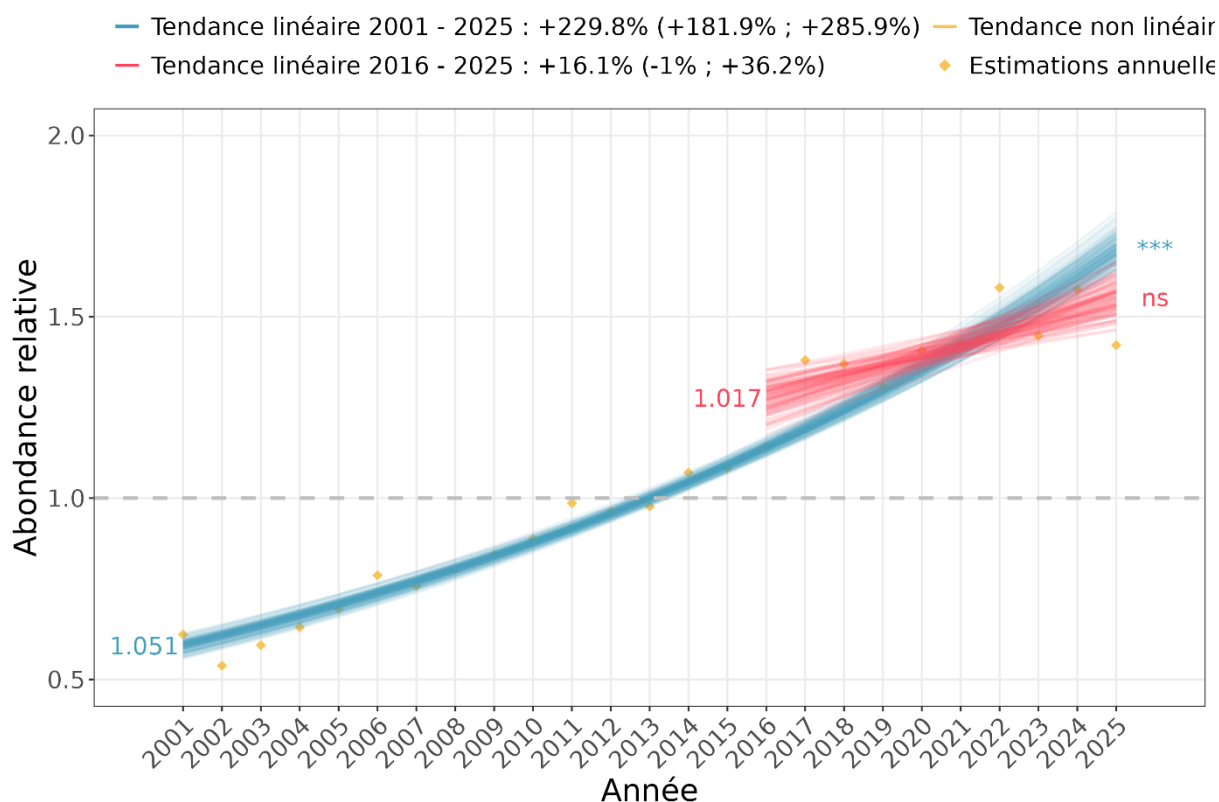
Critères EBCC: Forte augmentation

Critères Liste Rouge : Augmentation forte

Taux annuel de croissance : 1.127 [1.075 ; 1.18]

Changement d'abondance : +192.1% [+92.2% ; +344%]

Pigeon ramier



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : Augmentation modérée

Critères Liste Rouge : Augmentation forte

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 1.051 [1.044 ; 1.058]

Changement d'abondance : +229.8% [+181.9% ; +285.9%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

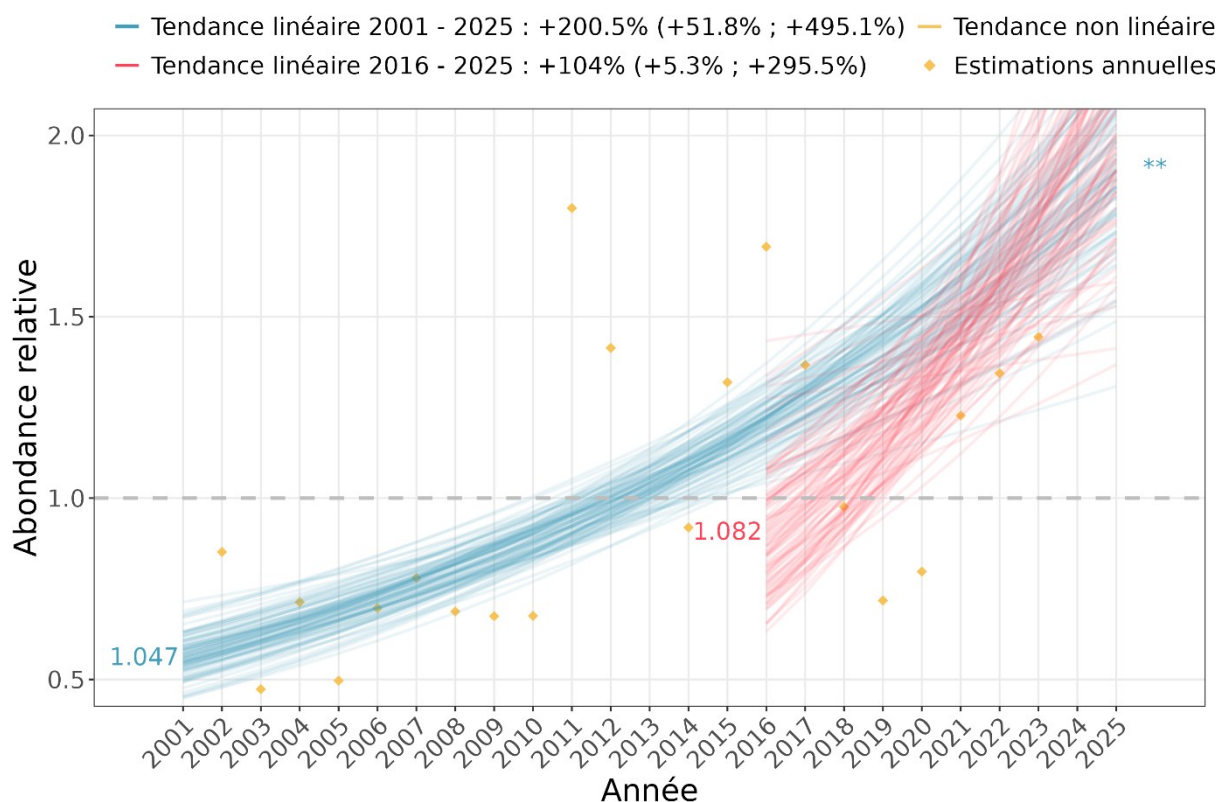
Critères EBCC: Stable

Critères Liste Rouge : Incertain

Taux annuel de croissance : 1.017 [0.999 ; 1.035]

Changement d'abondance : +16.1% [-1% ; +36.2%]

Choucas des tours



Long terme (2001 - 2025)

Sur cette période de 24 ans :

Critères EBCC : Augmentation modérée

Critères Liste Rouge : Augmentation modérée à forte

Quadratique :

Taux annuel de croissance : 1.047 [1.018 ; 1.077]

Changement d'abondance : +200.5% [+51.8% ; +495.1%]

Court terme (2016 - 2025)

Sur cette période de 10 ans :

Critères EBCC: Augmentation modérée

Critères Liste Rouge : Augmentation modérée à forte

Taux annuel de croissance : 1.082 [1.006 ; 1.165]

Changement d'abondance : +104% [+5.3% ; +295.5%]

4. Analyse des tendances par groupes d'affinités

4.1 Méthode d'analyse statistique des données

Les affinités bio-géographiques sont élaborées à partir des indices d'abondance des espèces et en les regroupant par affinités écologiques, des indicateurs de biodiversité ont été développés par le MNHN. Si l'on considère le type d'habitat qu'occupe la majorité des individus détectés, on peut regrouper les espèces en 4 grands groupes : les espèces spécialistes des milieux agricoles, des milieux forestiers, des milieux bâtis et les espèces généralistes.

Ces indicateurs combinent les indices d'abondance de plusieurs espèces. La valeur de l'indicateur du groupe est calculée avec la formule suivante :

g = groupe, t = année, i = espèces, $\Delta N_{i,t}$ = moyenne géométrique des indices pondérés des espèces concernées pour l'année,

$$\Delta N_{g,t} = \left(\prod_{i \in g} \Delta N_{i,t}^{w_i} \right)^{1 / \sum_{i \in g} w_i}$$

w_i = pondérations de l'espèce l'année obtenues en fonction de la médiane des occurrences de l'espèce en suivant la règle : de 0 à 2 occurrences, le poids est de 0,5 ; de 2 à 4, de 0,61 ; de 4 à 6, de 0,7 ; de 6 à 8, de 0,76 ; de 8 à 10, de 0,84 ; de 10 à 12, de 0,88 ; de 12 à 15, de 0,9.

Les listes d'espèces sont semblables au niveau national afin de pouvoir comparer les résultats. Il existe donc des espèces non présentes sur la zone d'étude mais sélectionnées comme indicatrices.

Pour les espèces généralistes, nous avons donc 14 espèces au niveau national : Pigeon ramier, Coucou gris, Pic vert, Fauvette à tête noire, Hypolaïs polyglotte, Rossignol philomèle, Merle noir, Accenteur mouchet, Lorient d'Europe, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Corneille noire, Geai des chênes, Pinson des arbres.

Pour les spécialistes des milieux agricoles, il y a 24 espèces au niveau national : Vanneau huppé, Buse variable, Faucon crécerelle, Perdrix rouge, Perdrix grise, Caille des blés, Huppe fasciée, Alouette des champs, Alouette lulu, Cochevis huppé, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Bergeronnette printanière, Fauvette grisette, Tarier pâle, Tarier des prés, Traquet motteux, Pie-grièche écorcheur, Corbeau freux, Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Bruant zizi, Bruant proyer, Bruant ortolan.

Pour les spécialistes des milieux forestiers, il y a 24 espèces :

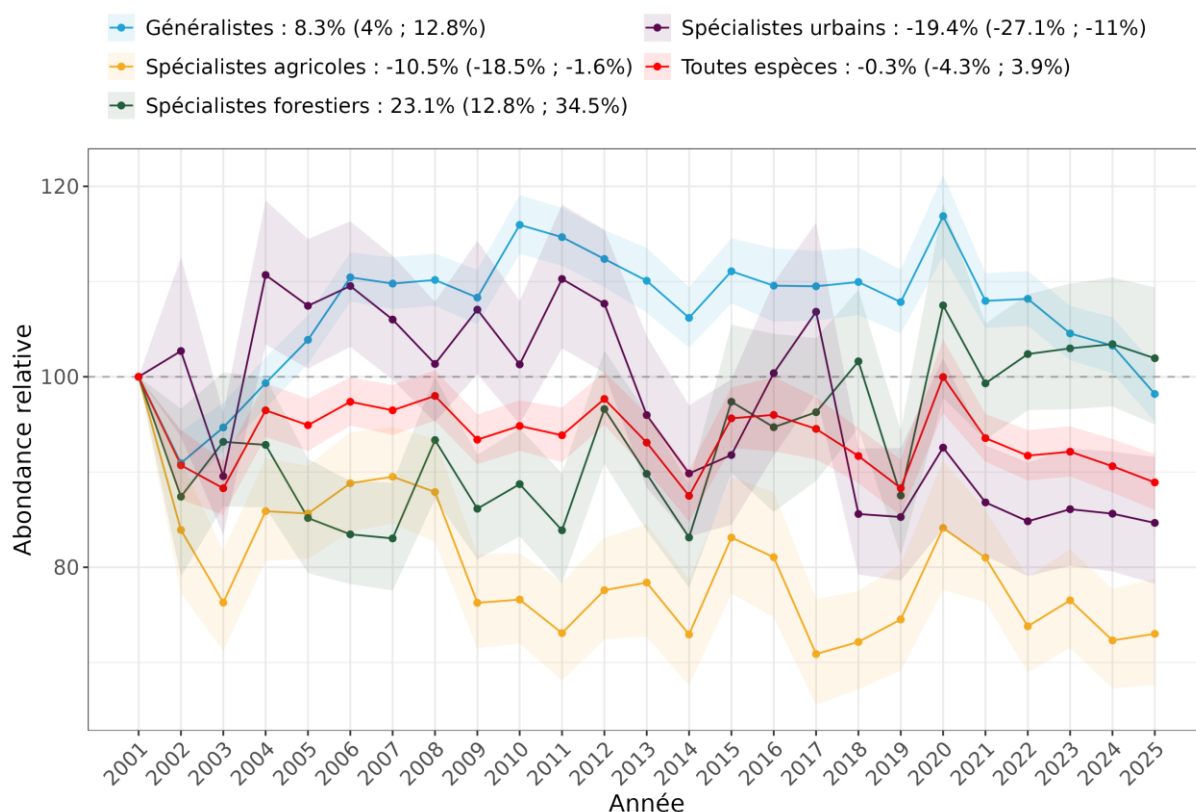
Pic épeiche, Pic mar, Pic cendré, Pic noir, Fauvette mélanocéphale, Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet huppé, Roitelet triple-bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Grimpereau des bois, Troglodyte mignon, Grive musicienne, Grive draine, Rouge-gorge familier, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Mésange boréale, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine.

Et pour les spécialistes des milieux bâtis, il y a 13 espèces :

Tourterelle turque, Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Rougequeue noir, Rougequeue à front blanc, Choucas des tours, Pie bavarde, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Serin cini, Moineau domestique, Moineau friquet.

4.2 Résultats

Tendances par groupe (2001-2025)



Comparativement à l'évolution nationale de ces indicateurs fait sur la période 2001 à 2023, les tendances de Nouvelle Aquitaine de 2001 à 2025 sont moins marquées.

Il faut tout de même rester prudent car les indices d'erreur sont nettement moins précis en Nouvelle Aquitaine que sur les analyses à l'échelle nationale.

En effet pour l'indicateur milieux agricoles, au niveau **national**, une régression de -32% (-36.4% ; -27.3%) est observée quand celle-ci est de -10.5% (-18.1% ; -1.6%) en **Nouvelle Aquitaine**.

L'indicateur forestier est bien différent, de -8.5% (-11.9% ; -4.9%) au national, il est de +23.1% (12.8% ; 34.5%) en Nouvelle Aquitaine.

L'indicateur milieux bâtis est proche aux deux échelles, -24.2% (-27.7% ; -20.7%) au national et -19.4% (-27.1 ; -11%) en région.

Pour l'indicateur généraliste, la progression est proche. En Nouvelle Aquitaine, l'indicateur est de **+8.3%** (4% ; 12.8%), et au niveau national, il est **+4.5%** (2.6% ; 6.3%).

Sur l'ensemble des espèces, l'analyse nationale montre une régression de -17,4% (-19.5% ; -15.2%). En Nouvelle Aquitaine, cet indicateur montre une stabilité avec une tendance de -0.3% (-4.3% ; 3.9%).

Conclusion

Le réseau des STOC EPS est aujourd'hui assez important sur la région Nouvelle Aquitaine, avec depuis 2001, un nombre de carrés prospectés de 537. En 24 années de suivis, le jeu de données protocolées STOC EPS est en 2025 de 800 000 données.

Depuis 2020, nous avons pu observer une progression du nombre de carrés, et ainsi une progression du nombre d'espèces observées montant à un total de 259 espèces.

Sur l'ensemble des carrés STOC EPS, il est observé une moyenne de 40,64 espèces par carré chaque année, et une abondance moyenne de 251,86 individus. Les espèces les plus représentées sont le Merle noir, la Corneille noire, la Mésange charbonnière, le Pinson des arbres et le Pigeon ramier.

Des analyses de tendances sur la période 2001-2025 des espèces communes et des groupes d'espèces nous montrent des régressions importantes pour certaines espèces comme le Verdier d'Europe (-75,9%), le Bruant jaune (-79,1%), le Martinet noir (-63,8%) et le Serin cini (-63,4%), et d'autres sont en forte progression comme le Pic noir (+294,5%), la Cisticole des joncs (+268,1%), la Bouscarle de cetti (+243,9%), le Pigeon ramier (+229,8%) et le Choucas des tours (+200,5%).

Pour les groupes d'espèces, l'indicateur connaissant le plus fort déclin est celui des milieux urbains (-19,4%). L'indicateur milieux forestiers possède la plus grande progression (+23,1%).

En comparaison aux tendances indicateurs nationaux, il est à noter des différences de tendances de l'analyse nationale, l'indicateur milieux forestiers est en croissance quant il est en légère régression au niveau national. Pour l'indicateur des milieux agricoles, la tendance à la régression est moins marquée en Nouvelle Aquitaine. Le même constat est fait pour l'indicateur Toutes espèces.

Le programme STOC EPS en Nouvelle Aquitaine nous permet d'obtenir de précieuse information quant à l'évolution des oiseaux communs de notre région, nous permettant d'avoir un regard sur l'état de conservation de notre avifaune régionale.

Ce programme important fait appel à de très nombreux bénévoles ornithologues sur la région. Aussi le soutien de ses bénévoles est primordial dans la réussite de ce protocole d'étude. Il se voit renforcer par la mise en place de formation dans chaque département nous permettant de faire progresser notre échantillon et aussi de renouveler les contributeurs.

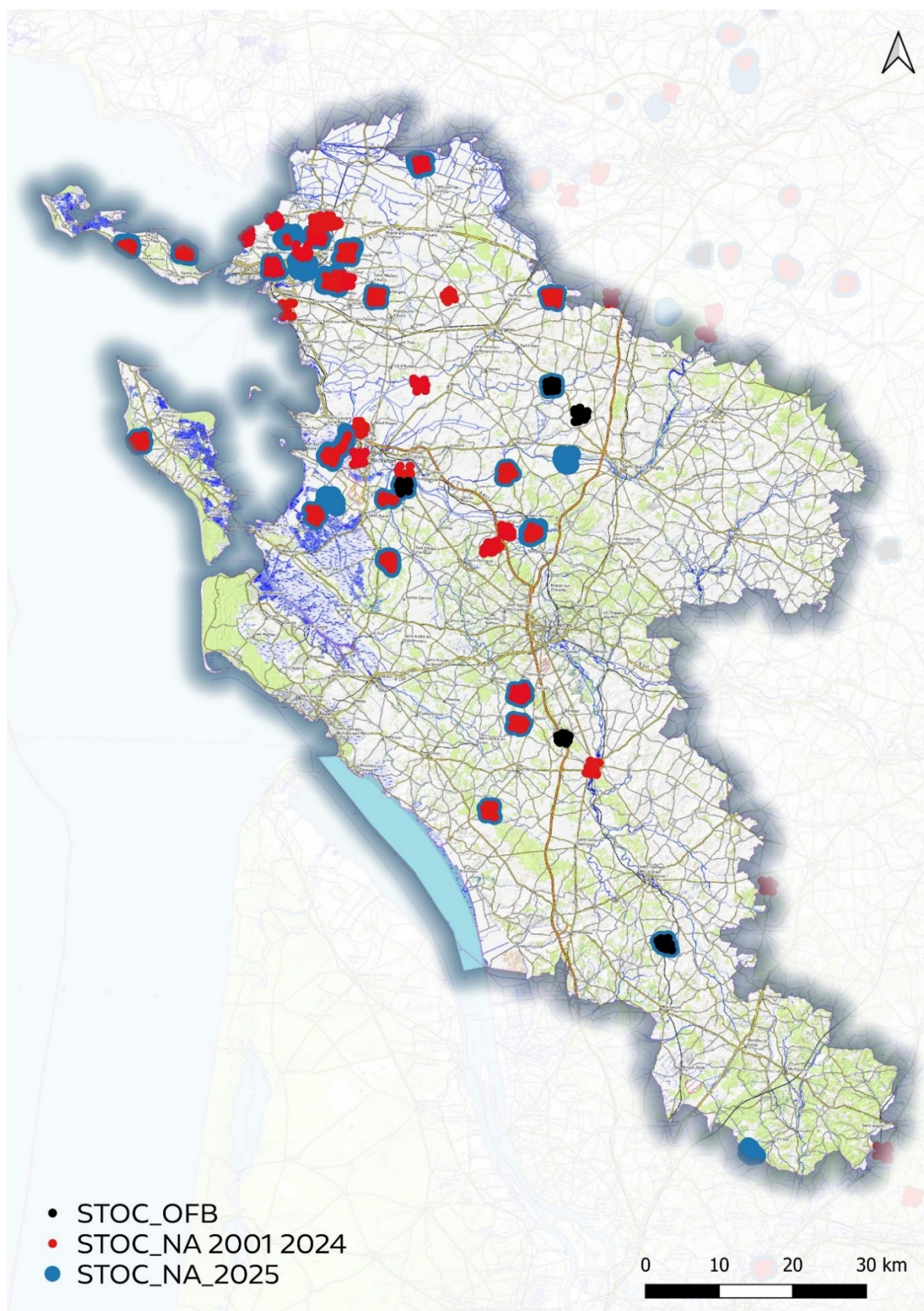
Bibliographie

- **ANDRE M.** (2025). *Evolution des populations d'Oiseaux nicheurs communs en Nouvelle Aquitaine, Analyses des STOC EPS de 2001 à 2024, Rapport de synthèse 2024.* LPO Limousin. 20 p.
- **CRBPO.** (2019). *Tendances spécifiques STOC 2001-2019 STOC EPS France.* 5 p.
- **EBCC.** (2015). *European Wild Bird Indicators. 2015 update.* European Bird Census Council (<http://www.ebcc.info/european-wild-bird-indicators-2015-update/>).
- **JIGUET, F., GADOT, A.-S., JULLIARD, R., NEWSON, S. E. and COUVET, D.** (2007), *Climate envelope, life history traits and the resilience of birds facing global change.* *Global Change Biology*, 13: 1672–1684.
- **OUVRARD R., PASSERAULT J.M., BRAUD C., DORFIAC M., MERCIER F.** (2020). *Analyse des données STOC-EPS en Poitou-Charentes de 2001 à 2019.* *L'Outarde*, 56 : 4 - 21.
- **LORRILLIERE R. & GONZALEZ D.** (2016). *Déclinaison régionale des indicateurs issus du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC° - Rapport d'analyse.* Centre d'Ecologie et de Sciences de la Conservation. Muséum National d'Histoire Naturelle. 31 p.
- **POITOU-CHARENTES NATURE** (2018). *Liste rouge des oiseaux du Poitou-Charentes : chapitre Oiseaux nicheurs.* Fontaine-le-Comte : 24 p.
- **SEPOL** (2015). *Liste rouge régionale des Oiseaux du Limousin, Oiseaux nicheurs, Oiseaux migrateurs, Oiseaux hivernants.* 30p.

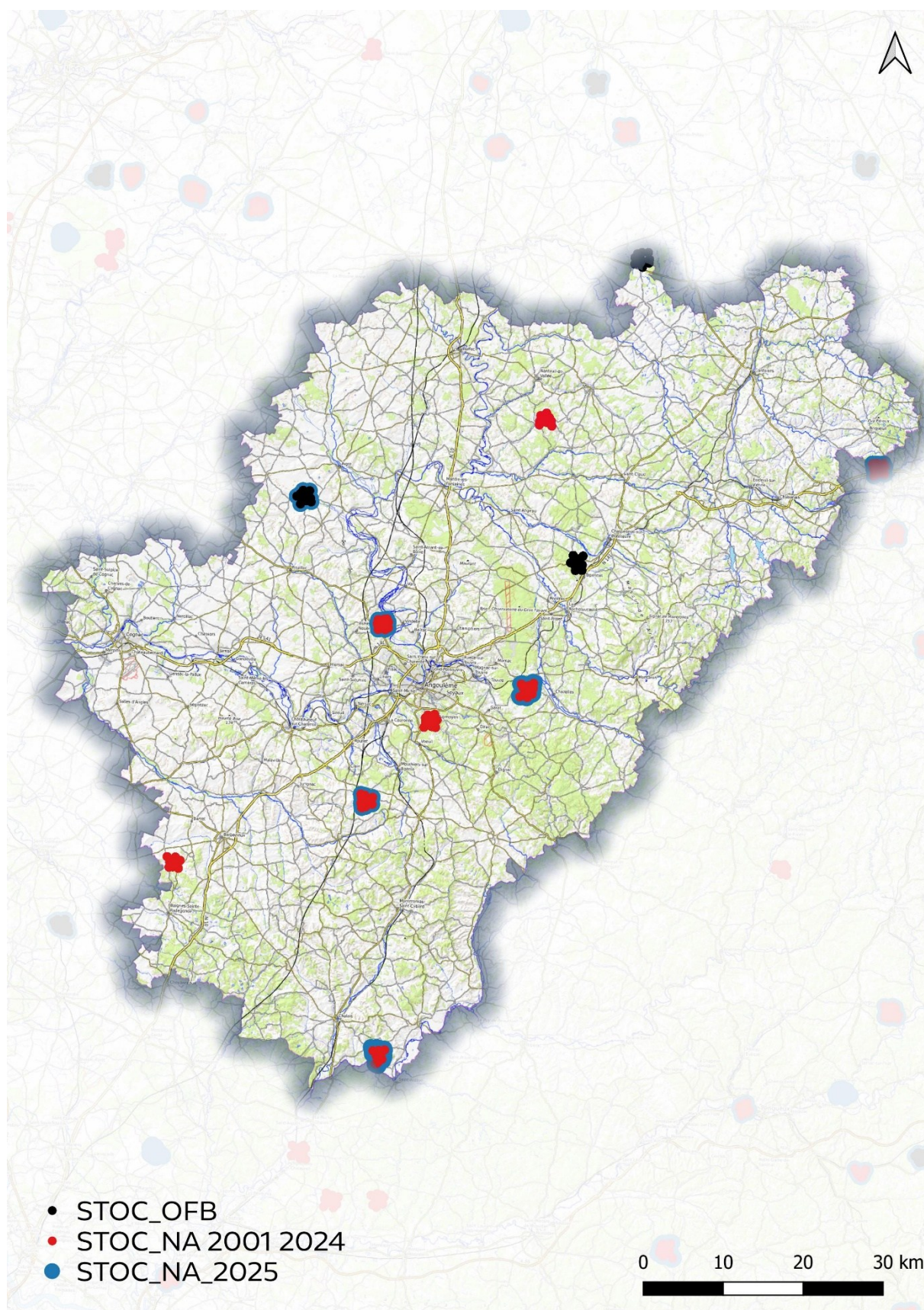
Annexes

Annexe1 : Cartes départementales des STOC EPS de 2001 à 2025

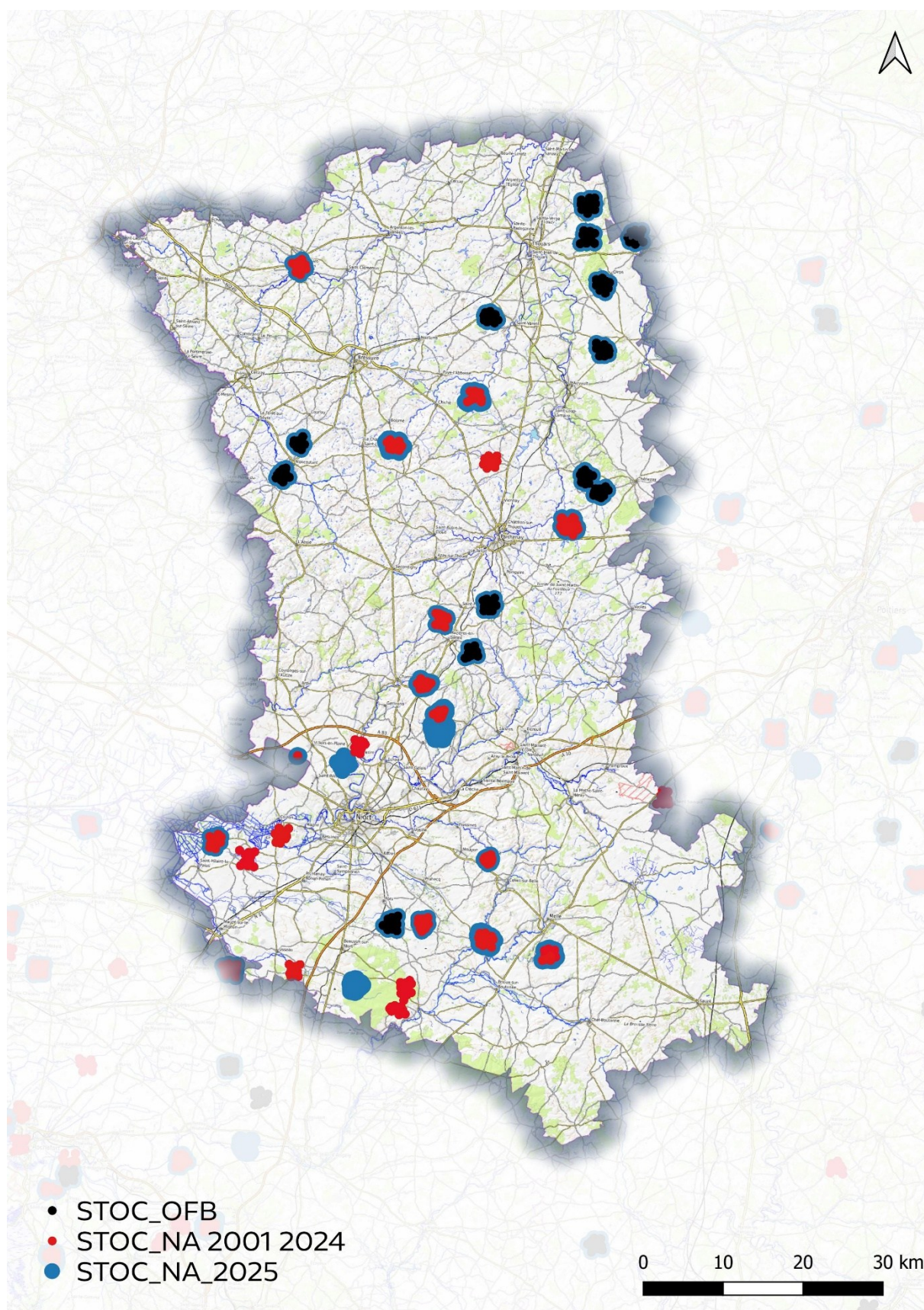
Charente Maritime



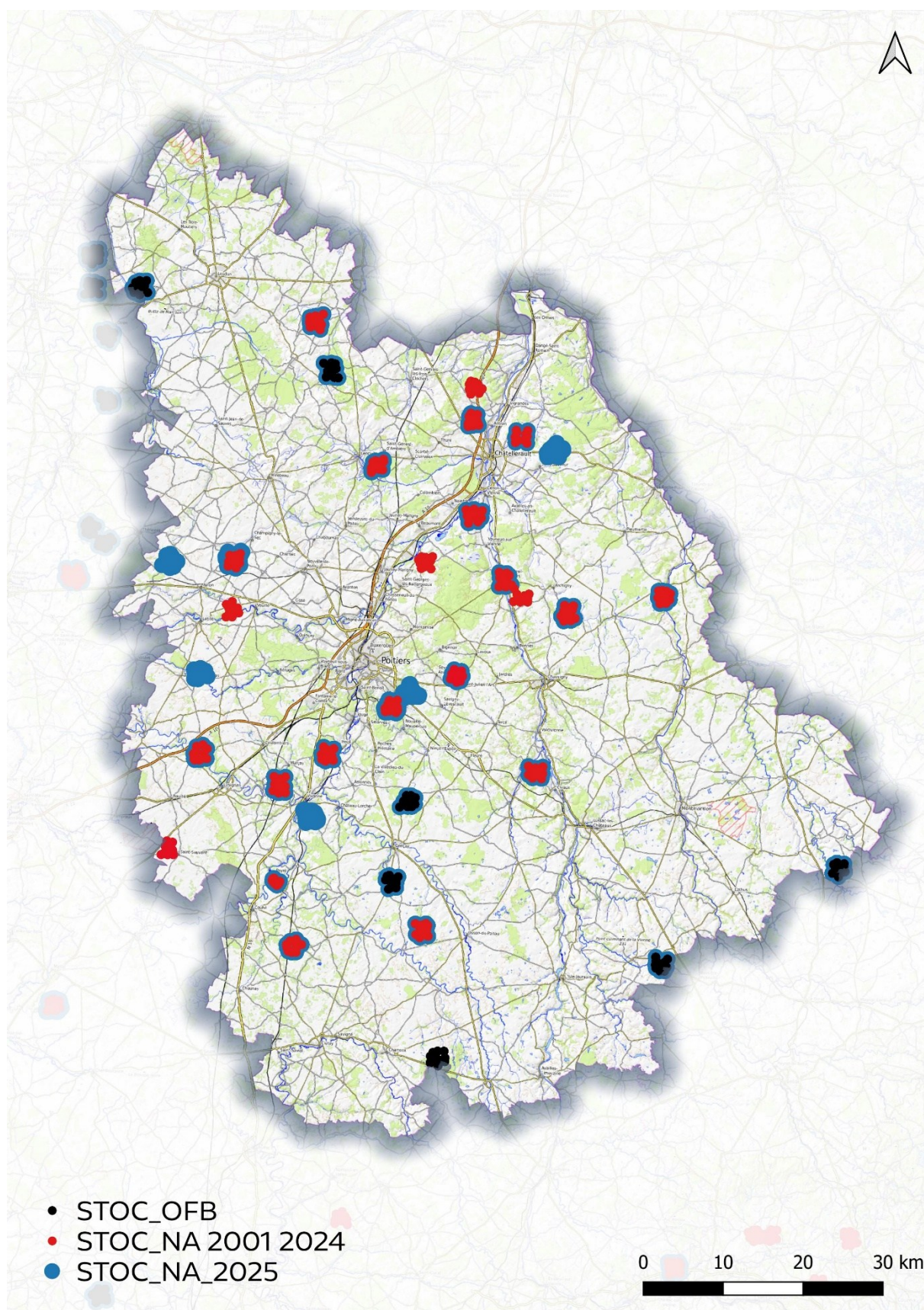
Charente



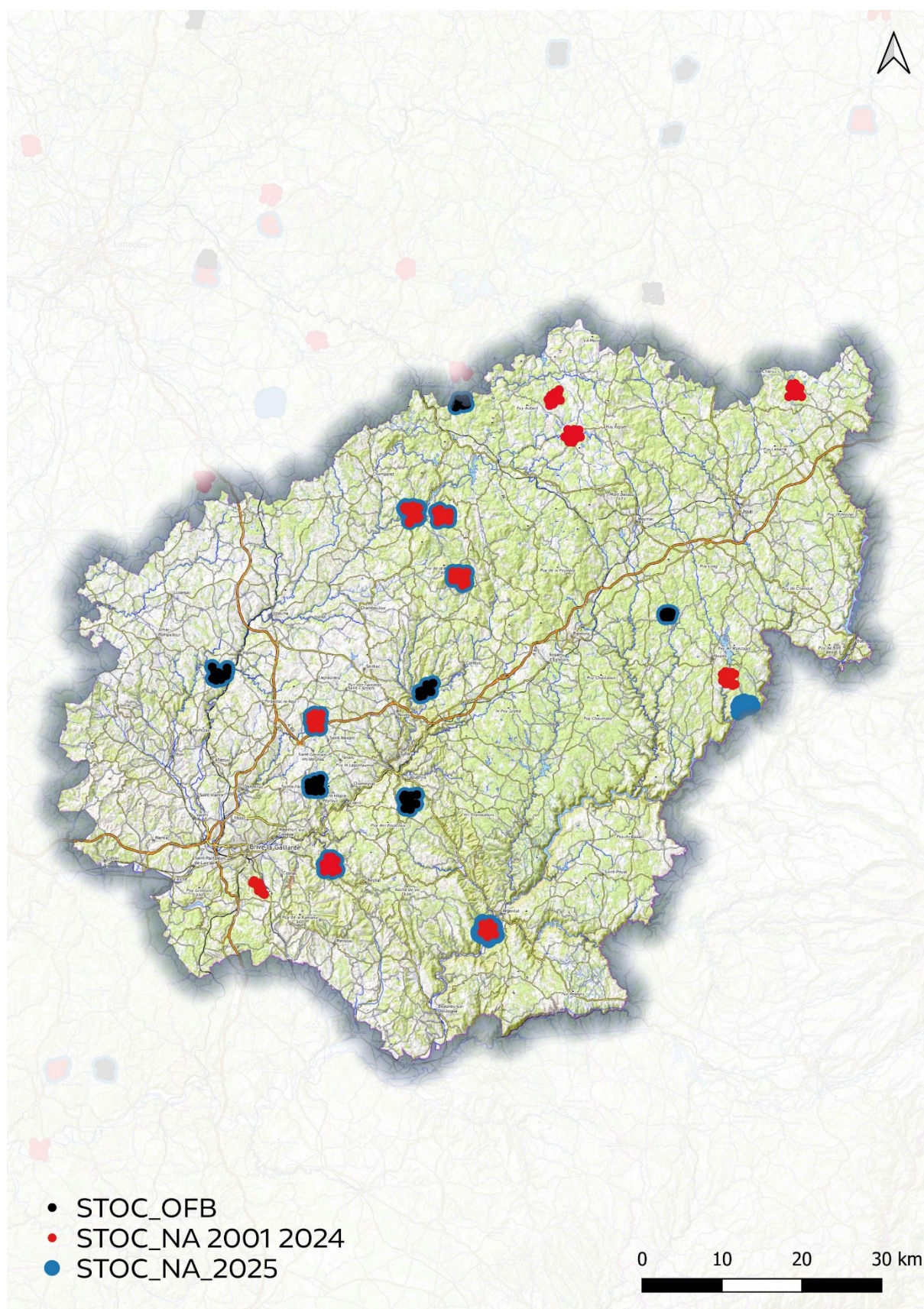
Deux Sèvres



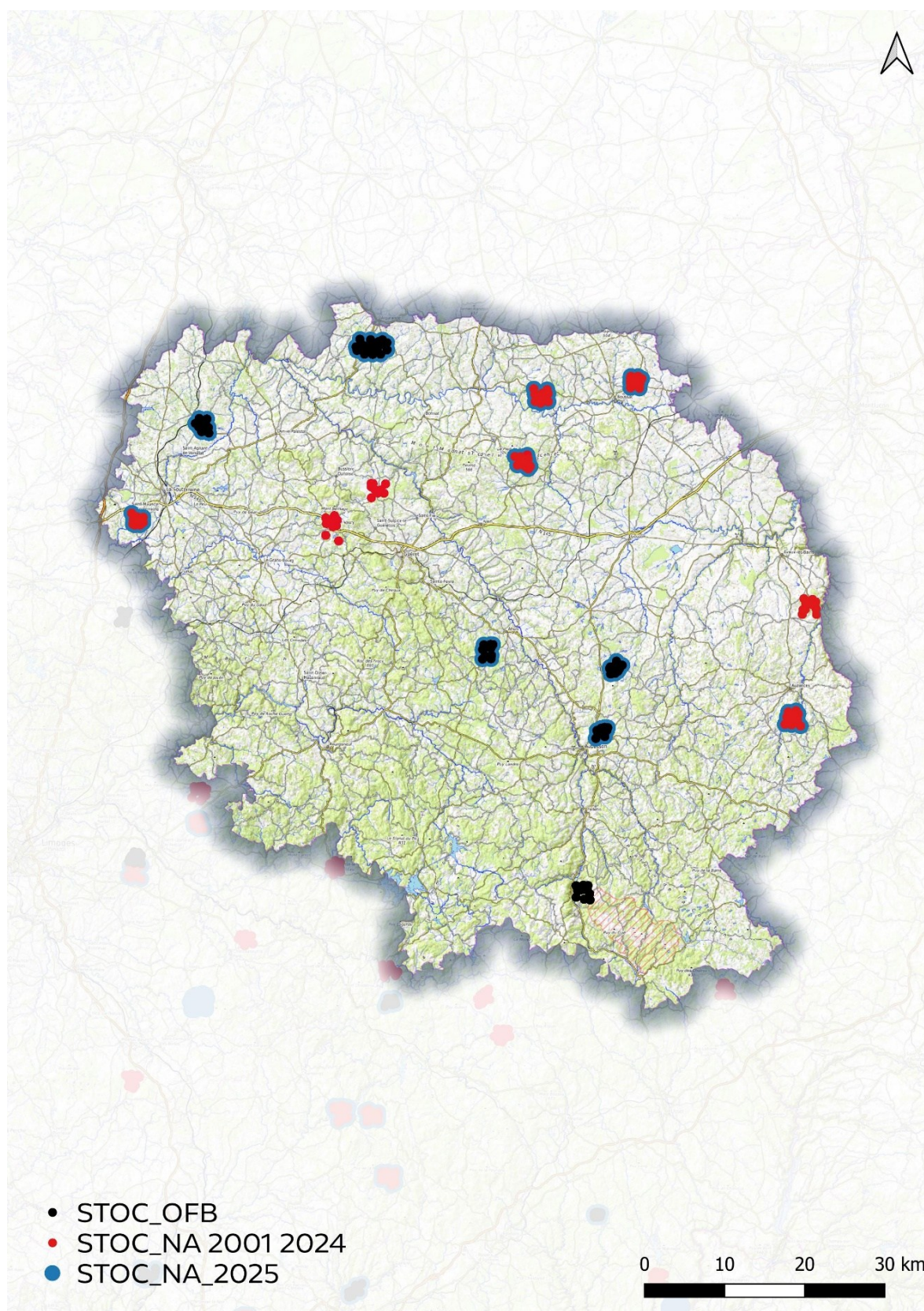
Vienne



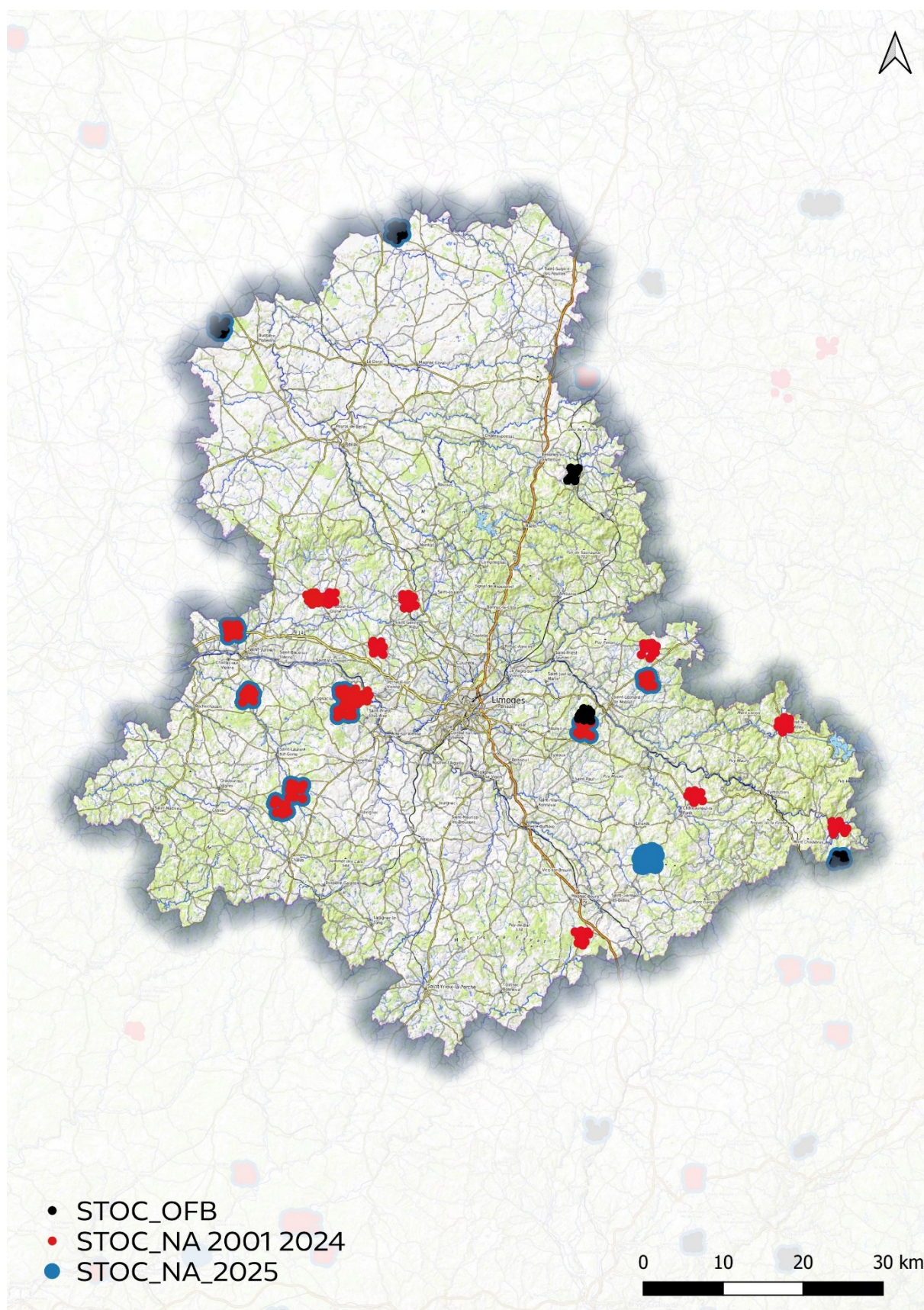
Corrèze



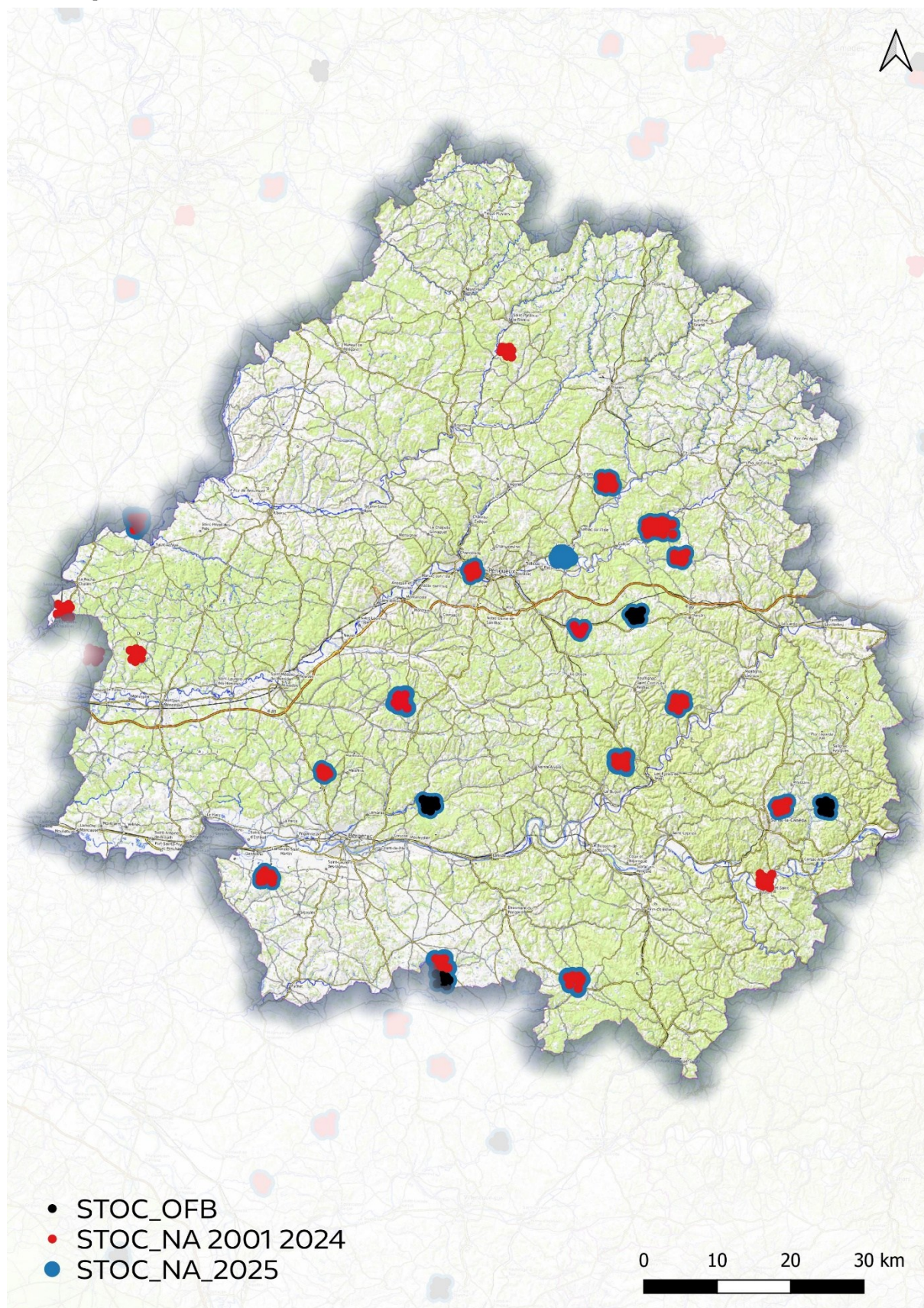
Creuse



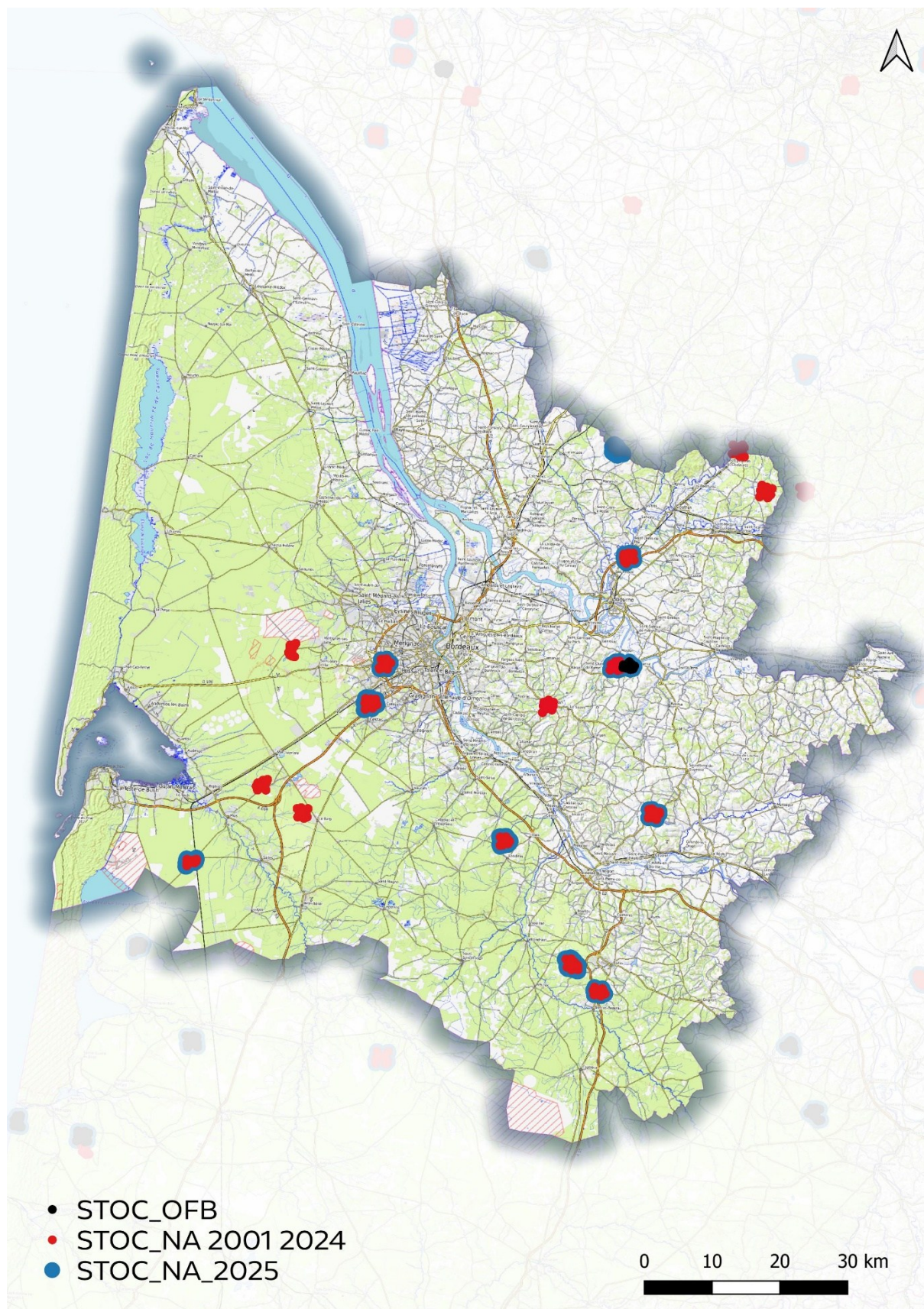
Haute Vienne



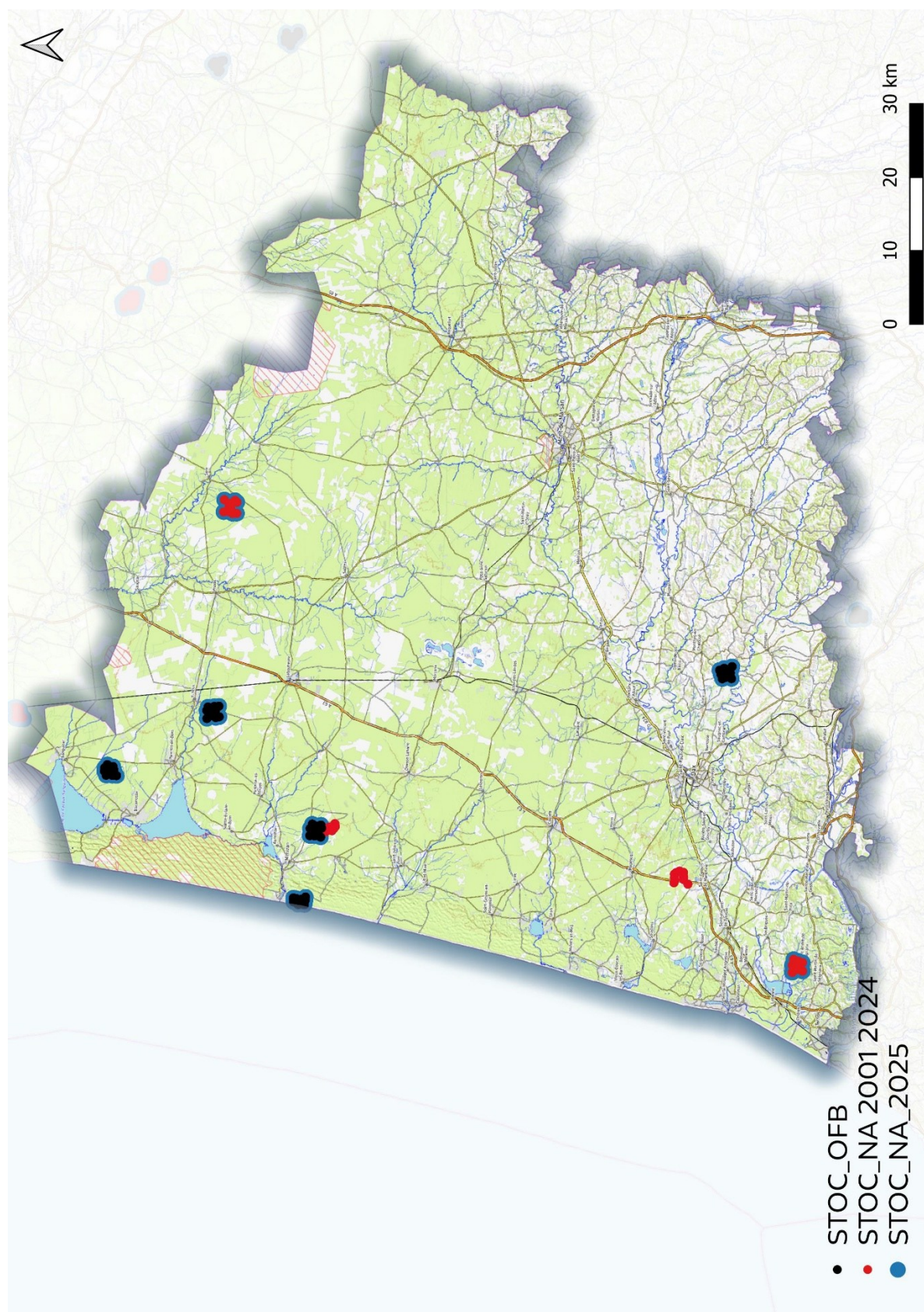
Dordogne



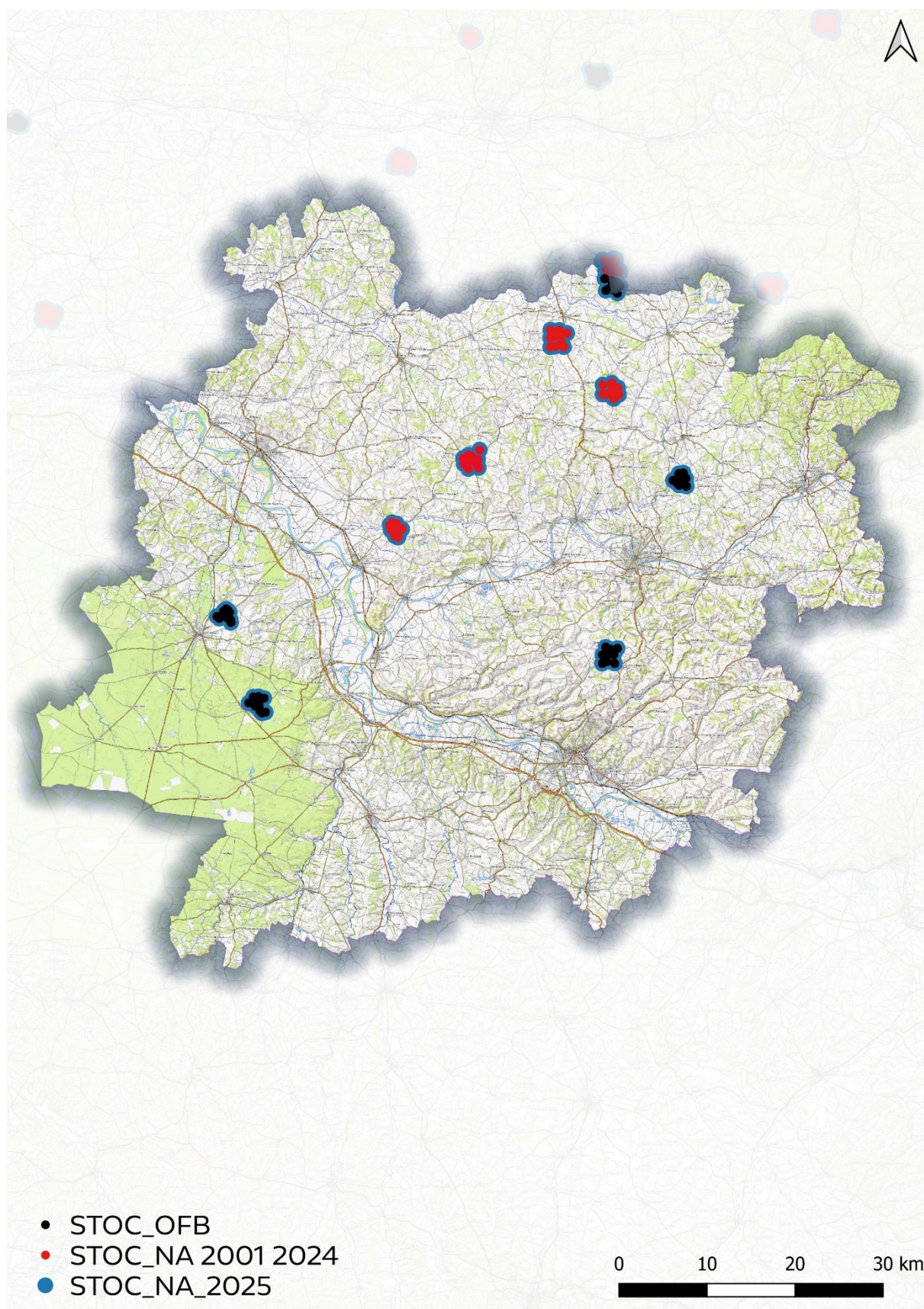
Gironde



Landes



Lot et Garonne



Pyrénées Atlantiques

